

LES LONGICORNES GALLO-RHÉNANS

Tableaux traduits de l'allemand et abrégés des CERAMBYCIDÆ

DE L. GANGLBAUER, par A. DUBOIS

AVEC NOTES ET CATALOGUE SUPPLÉMENTAIRES.

Depuis la publication du volume de notre regretté Mulsant sur les *Longicornes de France* (2^e édition, Paris, 1862-63), il n'avait paru aucun travail d'ensemble sur les Cérambycides, lorsqu'en 1882 et 1884 M. Ludwig Ganglbauer donna au public entomologique ses tables de détermination des *Cerambycidae* européens (1). Les progrès notables que ce travail réalise dans l'étude d'une famille si intéressante, surtout en ce qui concerne la classification naturelle des espèces, leur délimitation et leur synonymie, nous engagent à en publier un abrégé restreint aux seuls Longicornes de la faune gallo-rhénane : c'est la réalisation d'une promesse faite dans la *Revue* de l'année dernière et c'est encore notre collègue, M. Albert Dubois, qui a bien voulu se charger de cette traduction. Assurément elle ne sera pas moins bien reçue que celle de ses *Xylophages* et elle rendra les mêmes services, d'autant plus que l'ouvrage de Mulsant — déjà ancien comme tous ses pareils après plus de vingt ans de date, — se borne pour les tableaux analytiques à un synopsis des groupes et ne renferme que par exception la clef de toutes les espèces d'un genre.

Comme pour les *Xylophages*, nous ferons suivre les tableaux analytiques d'une liste des espèces et de leurs principales localités gallo-rhénanes, relevées dans les grandes collections françaises ou dans la nôtre. A ceux de nos dévoués collègues qui ont bien voulu nous prêter leur concours pour enrichir ce catalogue, nous sommes heureux d'offrir de nouveau nos plus sincères remerciements.

ALBERT FAUVEL.

(1) *Bestimmungs-Tabellen der europæischen Coleopteren*. VII, VIII, *Cerambycidae*. (Extr. des *Verhandl. zool. bot. Gesells. Wien*, 1^{er} part., 1881, p. 681-757; 2^e part., 1883, p. 437-586.)

CERAMBYCID.E.

- I. Tibias antérieurs sans sillon au côté interne. Dernier article des palpes tronqué. Tête penchée. CERAMBYCID.E.
- II. Tibias antérieurs obliquement sillonnés au côté interne. Dernier article des palpes acuminé. Tête verticale. LAMIT.E.

1^{re} SUTS-FAMILLE. — CERAMBYCID.E.

1. Hanches antérieures coniques, proéminentes. Tête rétrécie après les yeux en forme de cou. Yeux d'ordinaire faiblement ou non échancrés. Mandibules parfois bordées intérieurement d'une membrane rudimentaire. LEPTURINI.
2. Hanches antérieures sphériques ou présentant une apophyse transverse, ou parfois faiblement coniques. Tête non rétrécie derrière les yeux presque toujours fortement échancrés ou réniformes. Mandibules sans membrane linée. CERAMBYCINI.
3. Hanches antérieures transverses; prosternum présentant entre ses dernières une forte apophyse. Tête non rétrécie après les yeux fortement échancrés ou réniformes. Lobe interne des mâchoires atrophie. Labre non ou à peine visible. Corselet d'ordinaire à rebord latéral tranchant. PRIONINI.

1^{er} GROUPE. — LEPTURINI.

1. Hanches intermédiaires distantes.
2. Élytres très-raccourcies, ne dépassant pas le métathorax. Abdomen fortement rétréci à la base. Fémurs terminés en massue. Yeux très-échancrés, réniformes. Tempes et cou très-saillants et courts. Antennes courtes et robustes. NEOYDALIS.
3. Élytres normales. Abdomen aussi large à la base que le métasternum. Fémurs non épaissis en massue. Yeux arrondis, d'ordinaire faiblement ou à peine échancrés.
4. Tempes distinctes mais alors côtés du corselet mutiques ou seulement munis d'un tubercule obtus, ou tête graduellement rétrécie derrière les yeux.
5. Antennes insérées entre les yeux.
6. Côtés du corselet mutiques, ou munis tout au plus d'un tubercule obtus.

6. Apophyse prosternale élargie au sommet, entre les humères antérieures.

7. Yeux distants de la base des mandibules. Joues très-développées.
LAPTEGA.

7. Yeux très-rapprochés de la base des mandibules. Joues très-courtes. GRAMMPTERA.

8. Apophyse prosternale non dilatée au sommet.

8. Yeux à peine échancrés, très-rapprochés de la base des mandibules. Joues extrêmement courtes. CURCUBERA.

8. Yeux sensiblement échancrés, écartés de la base des mandibules. Joues très-développées. Corcelet fortement étranglé après le bord antérieur, et en avant de la base. PLECOPTERA.

9. Corcelet muni sur les côtés d'une forte épine assez large. Tête graduellement rétrécie après les yeux. OXYPTERA.

4. Antennes insérées en avant des yeux, au sixième niveau de leur bord antérieur. Tête graduellement rétrécie après les yeux.

9. Tibias postérieurs non échancrés au sommet, y a est armé de deux épines terminales.

10. Échancre du 3^e article des tarsi postérieurs n'atteignant pas la moitié de la longueur de ce segment. Yeux assez profondément échancrés. Femurs postérieurs et dépassant le sommet des élytres. Corcelet assez fortement tuberculé latéralement. PLECOPTERA.

10. 3^e article des tarsi postérieurs profondément échancré jusqu'au-delà du milieu.

11. Corcelet obusément tuberculé sur les côtés.

12. Tempes distinctes. 3^e article des antennes bien plus court que le 1^{er}, et un peu plus long que le 4^e. Yeux à peine échancrés. Mésosternum protubérant à la base. Corcelet marqué d'un profond sillon médian. Élytres bleues ou vertes. GYMNOPHTERA.

12. Tête graduellement rétrécie derrière les yeux, sans trace de tempes. 3^e article des antennes bien plus long que le 1^{er} et que le 4^e. Yeux faiblement, mais sensiblement échancrés. Base du mésosternum non protubérante. Corcelet sans sillon médian. Élytres noires ou tes de jaune, ou toutes noires. BETAULI.

11. Corcelet non tuberculé latéralement. Yeux à peine échancrés.
A MELE.

11. Sommet des tibias postérieurs présentant une échancrure. L'extrémité de la queue sont implantées les épines terminales.

13. Cavités cotyloïdes antérieures entièrement fermées en arrière. Femurs intermédiaires et postérieurs finement dentelés à leur bord interne, et avant l'extrémité, d'une forte dent. APOPTERA.

13. Cavités cotyloïdes antérieures ouvertes en arrière. Femurs intermédiaires et postérieurs simples. TETRAPOPTERA.

3. Tempes distinctes. Corcelet armé sur les côtés d'une forte épine.

14. Prosternum assez large, de même hauteur que les hanches antérieures. Abdomen chargé d'une carène médiane. RHAGIUM.

14. Prosternum étroit, bien moins élevé que les hanches antérieures. Abdomen non caréné. RHAMNUSIUM.

1. Hanches intermédiaires et antérieures presque contiguës, coniques, très-saillantes; les postérieures rapprochées (σ), distantes (♀): bord antérieur du 1^{er} segment ventral largement tronqué (♀), acuminé (σ). Yeux grossièrement granulés. Tempes fortement saillantes. Corselet rétréci en avant, mutique sur les côtés. σ ailés; à élytres de longueur normale, contiguës à la suture. ♀ . Ailes nulles ou incomplètes; élytres bien plus courtes que l'abdomen, déhiscentes à la suture. VESPERUS.

2^e GROUPE. — CERAMBYCINI.

1. Élytres très-écourtées, atteignant à peine le milieu de l'abdomen. Fémurs renflés en massue vers l'extrémité.

2. Abdomen simple dans les deux sexes. Palpes maxillaires à peine plus longs que les palpes labiaux. Corselet faiblement tuberculé sur les côtés.

2'. Yeux profondément échancrés. Antennes non épaissies vers le sommet. MOLORCHUS.

2'. Yeux à peine échancrés. Antennes un peu épaissies vers le sommet. BRACHYPTEROMA.

2. Abdomen (♀) à 1^{er} segment très-long, le 2^e échancré en arc et densément bordé de cils à son bord postérieur. Palpes maxillaires bien plus longs que les palpes labiaux. Corselet sans tubercule sur les côtés. Yeux non échancrés. 3^e et 4^e articles des antennes courts: à peine de moitié aussi longs, pris séparément, que le 5^e. LEPTIDEA.

1. Élytres non, ou à peine écourtées, laissant tout au plus le sommet de l'abdomen à découvert.

3. Cavités cotyloïdes antérieures entièrement fermées en arrière. Fémurs toujours claviformes vers l'extrémité.

4. Hanches et cavités cotyloïdes antérieures anguleuses en dehors. Élytres souvent rétrécies vers l'extrémité. Yeux finement granulés.

5. Élytres sans arête vive le long du bord latéral. Abdomen (♀), comme dans les Leptidea. CALLIMUS.

5. Élytres chargées d'une nervure tranchante le long de la marge externe. Abdomen normal dans les deux sexes. Élytres toujours rétrécies vers le sommet, déhiscentes à la suture. STENOPTERUS.

4. Hanches antérieures non anguleuses extérieurement. Élytres jamais rétrécies vers l'extrémité.

6. Cavités cotyloïdes antérieures anguleusement dilatées en dehors.

Abdomen (♀) comme dans les *Leptidea*. Corselet faiblement tuberculé sur les côtés. Yeux finement granulés. . . . CARTALLUM.

6. Cavités cotyloïdes antérieures entièrement fermées en dehors, orbiculaires.

7. Yeux grossièrement granulés. Hanches antérieures très-exsertes, subcontiguës, comme les intermédiaires. Antennes grêles, un peu plus longues que le corps (♂). Abdomen (♀) comme dans les *Leptidea*. Corselet faiblement tuberculé sur les côtés. . . . OBRIMUM.

7. Yeux finement granulés. Hanches antérieures sphériques, séparées par l'assez faible largeur du prosternum. Mésosternum large. Antennes courtes, à peine plus longues que la moitié du corps, un peu épaissies vers l'extrémité. Abdomen normal dans les deux sexes. Corselet non tuberculé sur les côtés. . . . DILUS.

3. Cavités cotyloïdes antérieures plus ou moins ouvertes en arrière, jamais entièrement fermées.

8. Cavités cotyloïdes antérieures entièrement fermées en dehors, ou tout au plus dilatées en une fente étroite.

9. Yeux finement granulés.

10. Antennes plus courtes que le corps. Corselet fortement convexe, jamais tuberculé sur les côtés.

11. 1^{er} article des tarses postérieurs bien plus long que les deux suivants réunis.

12. Écusson transversal, pas de calus scutellaire sur les élytres.

CLYTUS.

12. Écusson triangulaire. Une gibbosité scutellaire sur chaque élytre. . . . CYRTOCLYTUS.

11. 1^{er} article des tarses postérieurs un peu plus long que les deux suivants réunis. Écusson triangulaire. Élytres chargées d'une gibbosité scutellaire. . . . ANAGLYPTUS.

10. Antennes (♂), plus longues que le corps. Corselet ordinairement tuberculé ou épineux sur les côtés.

13. 1^{er} article des antennes arrondi au sommet; les suivants sans carènes. Dessus du corps mat, au moins en partie rouge, souvent taché de noir. . . . PURPURICENUS.

13. Sommet du 1^{er} article des antennes à rebord tranchant, plus ou moins étiré en forme de dent vers l'extérieur; 4^e article et les suivants chargés, sur toute leur longueur, de trois arêtes vives. Dessus du corps d'un brillant métallique. . . . AROMIA.

9. Yeux à facettes médiocrement fines ou grossières.

14. Prosternum dilaté au sommet. Cavités cotyloïdes antérieures ne présentant en arrière qu'une faible solution de continuité. Palpes maxillaires et labiaux d'assez égale longueur. Antennes en arête tranchante au côté externe, depuis le 5^e ou le 6^e article. Fémurs grêles.

15. Côtés du corselet munis d'un fort tubercule, épineux. Yeux très-distants de la base des mandibules. CERAMBYX.

15. Corselet mutique sur les côtés. Yeux très-rapprochés de la base des mandibules. PACHYDISSUS.

14. Sommet du prosternum non dilaté. Cavités cotyloïdes antérieures largement ouvertes en arrière. Palpes maxillaires bien plus longs que les palpes labiaux. Articles des antennes arrondis. Fémurs épaissis depuis la base et latéralement comprimés, ou en massue vers l'extrémité.

16. Yeux presque divisés en deux moitiés. 3^e article des antennes plus court que le 5^e. Bord postérieur du corselet non arqué.

GRACILIA.

16. Yeux profondément échancrés. 3^e article des antennes un peu plus long que le 5^e. Bord postérieur du corselet relevé en crête échancrée en arc dans son milieu. EXILIA.

8. Cavités cotyloïdes antérieures très-dilatées anguleusement en dehors.

17. Yeux à facettes fines ou médiocres.

18. Corselet à épine latérale obliquement relevée. Antennes ornées de touffes de poils à l'extrémité du 3^e article et de plusieurs des suivants. Insecte d'un gris bleuâtre, à dessins noirs . . . ROSALIA.

18. Corselet sans épine latérale. Antennes non fasciculées.

19. Fémurs renflés en massue vers l'extrémité.

20. 3^e article des antennes deux fois au moins aussi long que le 2^e. Palpes maxillaires aussi longs ou plus longs que les palpes labiaux.

21. Hanches antérieures entièrement séparées par le prosternum qui est plus ou moins large. Mésosternum large et parallèle entre les branches intermédiaires.

22. Prosternum médiocrement large. Palpes maxillaires bien plus longs que les palpes labiaux.

23. 3^e article des antennes plus longs que le 5^e. Élytres plus ou moins rétrécies après les épaules RHOPALOPUS.

23. 3^e article des antennes plus court que le 5^e. Corselet chargé de trois à cinq élévations lisses et brillantes. Élytres non ou à peine rétrécies après les épaules. SEMANOTUS.

22. Prosternum très-large entre les hanches antérieures. 3^e article des antennes plus de deux fois aussi long que le 4^e. Palpes maxillaires à peine plus longs que les palpes labiaux. . . . HYLOTRUPES.

21. Prosternum terminé et rétréci entre les hanches antérieures en une étroite lamelle verticale. CALLIDIUM.

20. 2^e article des antennes un peu plus long que la moitié du 3^e. Palpes labiaux un peu plus longs que les palpes maxillaires. Antennes longues de la moitié du corps. Yeux presque divisés en deux parties. Prosternum et mésosternum acuminés en arrière.

TETROPIUM.

19. Fémurs graduellement ou à peine épaissis depuis la base.
24. Corps déprimé en dessus. Corselet un peu plus long que large, en carré oblong arrondi aux angles. NOTHORRINA.
24. Convexe. Corselet plus large que long, fortement arrondi sur les côtés. ASEUM.
17. Yeux très-grossièrement granulés.
25. Corselet muni sur les côtés d'un tubercule ou d'une épine. Palpes maxillaires très-longs, leur dernier article sécuriforme ou cultriforme. Cavités cotyloïdes antérieures presque fermées. Prosternum élargi au sommet.
26. Épistome séparé du front par une impression transversale, droite, profonde. 3^e et 4^e articles des antennes subégaux. Insecte noir. SAPHANUS.
26. Épistome séparé du front par une impression transversale, obtusément anguleuse en arrière. 3^e article des antennes sensiblement plus court que le 4^e. Insecte brun, gris velu, avec les élytres parsemées de petits espaces circulaires lisses, à peine saillants, perforés d'un point à leur centre. OXYPLEURUS.
25. Corselet sans tubercules ni épines.
27. Tibias simples. Antennes atteignant au moins la moitié du corps.
28. Corselet convexe, sans impressions planes. Yeux fortement échancrés.
29. Saillie antennaire armée au-dessus du point d'insertion des antennes d'une dent obtuse. Angle apical interne des élytres épineux. Corselet (♂) déprimé sur les côtés. Prosternum tuberculé de chaque côté, en avant des hanches. Dépression latérale du corselet et deux espaces transverses situés en dessous, couverts d'un duvet velouté. STROMATIUM.
29. Pas de dent à la saillie antennaire au-dessus du point d'insertion des antennes. Élytres arrondies au sommet. Corselet simple dans les deux sexes. HESPEROPHANES.
28. Corselet déprimé, marqué d'impressions planes. Yeux assez faiblement échancrés. Palpes maxillaires bien plus longs que les palpes labiaux. Antennes amincies vers l'extrémité; longues de la moitié du corps (♀), un peu plus longues (♂); à 3^e article double du 2^e. CRIOCEPHALUS.
27. Bord externe des tibias denticulé, leur sommet étiré en forme de dent. Antennes n'atteignant pas la moitié du corps, moniliformes, à articles courts et larges. Corps cylindrique. SPONDYLIS.

3^e GROUPE. — PRIONINI.

1. Épisternes métathoraciques tronqués postérieurement.

2. Côtés du corselet à rebord tranchant.

3. Antennes (σ) épaisses, de 12 articles, fortement dentées, plus longues que la moitié du corps. Antennes (φ) bien moins épaisses, de 11 articles, et faiblement dentées, plus courtes que la moitié du corps, les neuf derniers articles à peine deux fois aussi longs que larges. Corselet armé sur les côtés de trois fortes épines. PRIONUS.

3. Antennes grêles, de 11 articles (σ et φ), tous, sauf le 2^e, beaucoup plus longs que larges.

4. Côtés du corselet finement crénelés ou dentelés, armés, après le milieu, d'une forte dent. Antennes (σ) plus longues que le corps.

ERGATES.

2. Côtés du corselet non rebordés, avec plusieurs petites épines, dont une plus forte, plus relevée, située avant la base. MACROTOMA.

1. Episternes métathoraciques acuminés en arrière. Corselet non rebordé sur les côtés.

5. Corselet garni de poils en forme de houppes, armé d'une épine sur le milieu de ses côtés. TRAGOSOMA.

5. Corselet non hérissé de poils, mutique sur les côtés, mais avec les angles postérieurs avancés, en forme de dent. ÆGOSOMA.

2^e SOUS-FAMILLE. — LAMITÆ.

1. Trochantins non visibles. Corselet muni sur les côtés d'une épine ou d'un tubercule.

2. Antennes dépourvues de cils, toujours plus longues que le corps, à 1^{er} article allongé, non dilaté vers l'extrémité. Fémurs claviformes.

3. Corselet paré, un peu avant le milieu, de quatre taches de duvet jaunâtre, transversalement disposées. Oviducte des φ longuement prolongé. Antennes 2 fois 1/2 à 5 fois aussi longues que le corps chez les σ , une fois 1/2 à 2 fois aussi longues chez les φ .

ACANTHOCINUS.

3. Corselet sans tache de duvet sur le disque. Oviducte des φ court. Antennes un peu plus longues que le corps dans les deux sexes LIOPUS.

2. Antennes ciliées.

4. Épine du corselet située un peu après le milieu des côtés, et dirigée en arrière. Antennes unicolores, à 1^{er} article non dilaté vers le sommet, le 3^e aussi long que le 5^e, ainsi que le corps, finement garnies de longs poils. EXOCENTRUS.

4. Épine du corselet perpendiculaire aux côtés, et située presque dans leur milieu.

5. Métasternum de longueur normale. Hanches intermédiaires

bien plus distantes des postérieures que des antérieures. Antennes annelées de blanc.

6. Antennes grossièrement et rarement ciliées au côté interne ; à 1^{er} article mince dans le 1^{er} tiers de sa longueur, puis brusquement renflé en massue vers l'extrémité. Mésosternum large, en trapèze, dilaté vers le sommet. Yeux finement granulés. Fémurs claviformes. Corps non hérissé de poils et dépourvu de soies en faisceaux. ACANTHODERES.

6. Antennes garnies à leur côté interne de cils nombreux et fins ; à 1^{er} article graduellement épaissi de la base vers le milieu, puis faiblement rétréci vers le sommet. Mésosternum triangulaire, acuminé en arrière.

7. Yeux finement granulés. Corselet plus large que long. Élytres rétrécies vers l'extrémité. Fémurs grêles à la base, renflés en massue vers le sommet. Dessus du corps cilié de poils, les élytres parées en outre de soies en faisceaux POGONOCHERUS.

7. Yeux grossièrement granulés. Corselet plus long que large. Élytres étroites, non rétrécies vers l'extrémité. Fémurs graduellement épaissis de la base vers le sommet, non claviformes. Dessus du corps non cilié de poils et sans fascicules BELODERA.

5. Métasternum court. Hanches intermédiaires moins éloignées des postérieures que des antérieures. Yeux grossièrement granulés. Antennes unicolores. PARMENA.

1. Trochantins visibles.

8. Corselet muni latéralement d'une épine ou d'un fort tubercule.

9. Antennes non ciliées. Fémurs non claviformes.

10. Cavités cotyloïdes fermées en arrière. Insectes aptères, ou rarement pourvus d'ailes rudimentaires. Métasternum court.

11. 1^{er} article des antennes sans rebord tranchant avant le sommet. Antennes plus courtes que le corps. DORCADION.

11. 1^{er} article des antennes présentant avant le sommet un rebord tranchant.

12. Ailes rudimentaires, ou manquant tout à fait. Élytres soudées. Métasternum très-court.

13. Antennes notablement plus courtes que le corps, à 1^{er} article plus long que le troisième. HEROPHILA.

13. Antennes un peu plus longues que le corps (♀), ou bien plus longues (♂), à 3^e article beaucoup plus long que le 1^{er}. MORIMUS.

12. Ailes développées. Élytres non soudées. Métasternum médiocrement court. Antennes plus courtes que le corps dans les deux sexes, à 1^{er} article égal au 3^e. LAMIA.

10. Cavités cotyloïdes ouvertes en arrière. Ailes développées. Métasternum de longueur normale. Antennes présentant un rebord tranchant avant l'extrémité du 1^{er} article; un peu plus longues que le

corps, avec le 3^e article et les suivants annelés de cendré à la base (♀), une fois plus longues que le corps et entièrement noires (♂).

MONOCHAMUS.

9. Antennes ciliées, à 1^{er} article sans arête vive avant l'extrémité et sensiblement atténué vers la base. Fémurs renflés en massue vers le sommet. Épine latérale du corselet située un peu après le milieu.

HOPLOSIA.

8. Corselet mutique, ou tout au plus faiblement bituberculé de chaque côté.

14. Crochets des tarsi simples.

15. 1^{er} article des antennes muni en dessus d'un rebord tranchant antéapical et externe. Élytres à peine deux fois aussi longues qu'elles sont larges, réunies. 3^e article des antennes plus long que le 4^e. MESOSA.

15. 1^{er} article des antennes sans arête vive antéapicale.

16. Antennes de 11 articles.

17. Yeux grossièrement granulés.

18. Corselet muni de chaque côté de deux petits tubercules. Élytres rétrécies vers l'extrémité, à sommet échancré avec les angles sutural et externe fortement étirés. Yeux très-grossièrement granulés et divisés en deux moitiés. NIPHONA.

18. Corselet sans tubercules latéraux. Élytres non rétrécies vers l'extrémité, à sommet arrondi. Yeux profondément échancrés.

19. 3^e article des antennes et les suivants à base claire; 1^{er} article aussi long que le 4^e. Yeux très-grossièrement granulés. Corselet plus large que long, plus fortement rétréci en arrière qu'en avant.

ALBANA.

19. Antennes entièrement noires, à 1^{er} article bien plus court que le 4^e. Yeux à facettes médiocres. Corselet aussi long que large, à peine plus fortement rétréci en arrière qu'en avant. ANÆSTHETIS.

17. Yeux finement granulés.

20. Yeux faiblement convexes, peu saillants. Élytres arrondies au sommet. SAPERDA.

20. Yeux fortement convexes et très-saillants. Élytres largement échancrées au sommet; leur angle apical externe subdentulé.

MENESIA.

16. Antennes de douze articles.

21. Corps très-étroit. Antennes très-longues, dépourvues de cils, à articulations peu distinctes. Fémurs postérieurs atteignant à peine l'extrémité du 1^{er} segment abdominal. CALAMOBUS.

21. Corps grêle. Antennes ciliées, à articulations distinctes. Fémurs postérieurs atteignant au moins le sommet du 2^e segment ventral.

AGAPANTHIA.

14. Crochets des tarsi dentés à la base.

22. Dent basilaire des ongles petite, courte et large. Yeux entièrement divisés en deux parties. Fémurs postérieurs atteignant l'extrémité du 2^e segment ventral. Corselet étranglé à la base. Élytres non rétrécies vers l'extrémité. TETROPS.

22. Dent basilaire des ongles atteignant au moins la moitié de leur longueur.

23. Antennes grêles. Élytres parallèles, seulement un peu dilatées avant l'extrémité, arrondies au sommet. Fémurs postérieurs dépassant au moins le milieu du 3^e segment abdominal. STENOSTOLA.

23. Antennes robustes.

24. Élytres allongées et subparallèles, tronquées au sommet. Abdomen plus long que la tête et la poitrine réunies. Fémurs postérieurs atteignant tout au plus le sommet du 2^e segment du ventre.

OBBERA.

24. Élytres rétrécies vers l'extrémité. Abdomen aussi long que la tête et le corselet réunis. Fémurs postérieurs atteignant le sommet du 3^e ou du 4^e segment ventral. PHYTOECIA.

1^{re} SOUS-FAMILLE. — CERAMBYCITÆ.

1^{er} GROUPE. — LEPTURINI.

Necydalis Linné, Muls.

1. Noir; palpes et antennes entièrement d'un roux fauve ou testacé (♀), ou ces dernières avec les quatre premiers articles et la base du 5^e seulement, de cette couleur (♂); pattes d'un roux orangé avec le sommet des tibias postérieurs et un large anneau avant l'extrémité des fémurs postérieurs noirâtres; fémurs intermédiaires annelés aussi de noir avant le sommet. Bord postérieur du 1^{er} segment ventral, les 2^e et 3^e entièrement d'un roux orangé (♂); les deux premiers anneaux du ventre largement, les suivants étroitement bordés de roux orangé (♀). Bords antérieur et postérieur, côtés du corselet, poitrine, majeure partie des élytres, garnis d'un épais duvet doré. Pygidium (♂) subsphériquement élevé en arrière, 5^e segment ventral creusé en dessous, dans toute sa longueur, d'une large et profonde gouttière. Tibias postérieurs un peu arqués dans les deux sexes. — L., 22-28 mill. (♂); 27-30 (♀). — *abbreviata* Panz.. — *major* Guér. **Panzeri** Harold.

1. Très-semblable au précédent, mais antennes plus grêles, bru-

nâtres vers l'extrémité (♀); élytres unicolores, ou marquées au sommet d'une tache sombre: corselet plus long, garni de duvet doré sur les côtés seulement; fémurs intermédiaires entièrement d'un roux fauve ou testacé. Les deux 1^{ers} segments ventraux, la base du 3^e d'un roux fauve (♂); abdomen (♀) noir, avec sa base et les côtés des deux 1^{ers} anneaux d'un fauve pâle ou testacé. Pygidium (♂), moins convexe en arrière; dernier segment canaliculé en dessous vers l'extrémité seulement. Tibias postérieurs non arqués. — L., 19-24 mill. (♂); 22-32 (♀). — *abbreviata* Fab. — *populi* Büttn. (♂) — *salicis* Muls. — *ulmi* Chevr. **major** L.

Leptura Linné, Fairm.

Strangalia Serv. — *Alosterna* Muls. — *Judolia* Muls. — *Leptura* Linn.
— *Vadonia* Muls. — *Anoplodera* Muls. — *Nivellia* Muls.

1. Angles postérieurs du corselet étirés en pointe, ou du moins en pointe saillante.

2. Élytres obliquement tronquées et échancrées au sommet, et présentant au moins leur angle apical externe acuminé.

3. Élytres noires avec des bandes transversales jaunes, ou jaunes avec des taches ou des bandes noires souvent en partie fondues.

4. Les cinq ou six derniers articles des antennes marqués avant l'extrémité d'une petite fossette superficielle, visible surtout chez les ♂. Dernier segment abdominal de ces derniers très-long et étroit, un peu rétréci vers le sommet, profondément impressionné longitudinalement (*Strangalia* Serv., Lec., Lac.).

Très-étroite. Noire; pattes d'un roux flave avec le sommet des fémurs postérieurs et la majeure partie de leurs tarse noirs; segments intermédiaires de l'abdomen entièrement (♂), en partie (♀), d'un roux jaunâtre. Élytres ornées de quatre bandes transverses d'un flave roussâtre, interrompues par la suture. Antennes ordinairement d'un roux brunâtre sur leur 2^e moitié. — L., 11-13 mill.

attenuata L.

4. Derniers articles des antennes simples: segment terminal de l'abdomen conique (♂) (*Stenura* (Dej.), Gangl. — *Strangalia* auctor.).

5. Corselet muni sur les côtés d'un tubercule faible, mais distinct; tibias postérieurs (♂) armés au côté interne de deux fortes dents séparées par deux autres dents plus petites, tuberculeuses.

Noire, avec la bouche jaune; antennes annelées de jaune à la base du 3^e article et des suivants; pattes d'un jaune flave, à l'exception des tarse, de l'extrémité des tibias et de la 2^e moitié des cuisses postérieures; élytres jaunes avec la suture, le sommet, deux bandes

et une rangée transversale de cinq taches noires : ces dernières situées sur le 5^e antérieur ; la tache médiane commune sur la suture, la suivante un peu avancée vers la base, l'externe liée au bord latéral : ces taches souvent réduites ou en partie effacées, parfois soudées entre elles et formant une bande transversale dentée. La 1^{re} bande située sur le milieu des élytres est rétrécie vers la suture, ou nettement interrompue, ou réduite à deux grandes taches marginales, empiétant très-rarement sur la bande suivante. La coloration noire souvent répandue sur la totalité des antennes et la majeure partie des pattes postérieures. Chez la ♀ base de l'abdomen coloré de jaune. — L., 15-17 mill. — *calcarata* Fabr. (♂). — *subspinosa* Fabr. (♀) — *sinuata* Panz. — *armata* Herbst. — *elongata* Degèer. **maculata** Poda.

5. Côtés du corselet mutiques ; tibias postérieurs simples (♂).

6. Corselet plus long que large ; élytres ornées d'une bande jaune basilaire en forme de S. et de trois autres bandes transverses de même couleur rétrécies extérieurement et interrompues vers la suture.

Noire ; tête, corselet, dessous du corps revêtus d'un duvet blanc cendré ou ni-doré. Sommet des antennes, base des fémurs et des tibias antérieurs d'un roux testacé (♂) ; pattes et antennes entièrement d'un jaune testacé (♀). — L., 12-16 mill. — *annularis* Fabr. **arcuata** Panz.

6. Corselet plus large que long ; élytres parées à la base d'une bande droite, transversale.

Corselet paré d'une bordure antérieure et basilaire d'un épais duvet doré-brillant. Noire ; élytres ornées de quatre bandes transversales un peu obliques, interrompues sur la suture, d'un jaune orangé ou d'un rouge roussâtre — ♂. Antennes noires ; pattes en partie d'un rouge roux ; pygidium noir. — ♀. Antennes rousses ou d'un rouge orangé ; pattes de cette couleur, moins la base des fémurs ; pygidium d'un roux brunâtre. — L., 13-18 mill. **aurulenta** Fabr.

Corselet régulièrement garni d'un duvet cendré flavescent ou mi-doré. Noire ; élytres d'un orangé jaunâtre avec trois bandes transversales sinueuses, noires comme la base, le rebord externe, la suture et le sommet. Extrémité des antennes et souvent aussi la base des tibias antérieurs d'un rouge flave ou orangé (♀). Antennes et pattes entièrement noires (♂). — L., 13-18 mill. **quadrifasciata** L.

3. Élytres non variées de bandes jaunes et noires.

7. Tête graduellement rétrécie derrière les yeux ; tempes uniquement indiqués par une touffe de poils.

Noire ; élytres d'un rouge carmin avec le sommet noir, marquées chacune d'une tache noire ovale située avant le milieu, sur le disque. Pattes rouges avec la base de tous les fémurs, le sommet des inter-

médiales et des postérieurs, l'extrémité des tibias et les tarses noirs. Abdomen rouge avec la base et le sommet noirs. Parfois les deux taches des élytres plus ou moins réduites ou nulles, ou bien se joignant pour former une sorte de bande presque transversale; enfin, on peut les trouver dilatées au point de couvrir une grande partie des élytres, en ne laissant qu'une portion du bord latéral rouge. — L., 10-14 mill. **distigma** Charp.

7. Tempes distinctes ou élytres tout autrement colorées.

8. Corselet sensiblement étranglé après le bord antérieur

Toute noire. Corselet un peu plus long que large, densément ponctué ou chagriné, marqué d'une impression transverse antibasilaire. Élytres à ponctuation rugueuse. Tibias postérieurs (♂) avec une arête longitudinale arquée s'atténuant en dedans. — L., 12-15 mill. — *atra* Laich. **æthiops** Poda.

8. Corselet non étranglé après le bord antérieur.

9. Abdomen noir.

10. Bord postérieur du corselet un peu plus étroit que les élytres aux épaules.

Noire; à fine pubescence d'un cendré mi-doré, plus épaisse en dessous. Élytres (♂) et souvent aussi (♀) d'un roux fauve, comme la base des tibias; pattes souvent toutes noires (♂). Tête brusquement étranglée presque immédiatement après les yeux, ce qui rend les tempes très-courtes. Dessus du corps finement ponctué. — L., 12-15 mill. — *obscura* Panz. **pubescens** Fabr.

10. Bord postérieur du corselet bien plus étroit que les élytres aux épaules.

Noire. Corselet assez mat, à ponctuation très-rugueuse et serrée. Élytres (♂) d'un rouge livide, avec le sommet, la suture, les bords latéraux, vers l'extrémité, noirâtres. Élytres (♀) d'un rouge foncé avec le sommet et une bande suturale rétrécie en avant, noirs. — L., 7-9 mill. — *sutura-nigra* Degéer. — *similis* Herbst. **melanura** L.

9. Abdomen entièrement ou en partie roux ou testacé.

11. Pattes entièrement noires.

D'un noir luisant, avec tout l'abdomen sauf le bord postérieur du dernier segment (♀), en les trois derniers segments seulement (♂), d'un rouge de nuance variable. Tête graduellement rétrécie derrière les yeux; tempes à peine distinctes. — L., 7-9 mill. **nigra** L.

D'un noir luisant avec la partie médiale au moins de l'abdomen et les élytres d'un rouge-jaune; ces dernières finement noirâtres à la suture et brièvement au sommet seulement (♂); noires sur leur dernier 5^e (♀), et de plus ornées après le milieu d'une bande transversale noire, élargie de dehors en dedans, unie par la suture à la tache apicale. Tempes distinctes quoique très-courtes. — L., 7-9 mill. — *cruciata* Oliv. **bifasciata** Müll.

11. Majeure partie des pattes d'un roux jaunâtre.

11'. Corselet bien plus large que long, à côtés élargis en angle obtus avant le milieu. Tempes assez fortement développées.

D'un jaune roux avec la 2^e moitié des antennes, l'extrémité des tarses, les meso et métasternum, l'écusson et les élytres noires; souvent ces dernières marquées d'une tache rousse sous l'épaule, parfois entièrement d'un roux de nuance variable; ou bien au contraire, la coloration noire se répand en partie sur le corselet ou même sur toute sa surface et sur la base de l'abdomen; alors, tibias postérieurs ordinairement noirs au sommet, et tarses en entier de cette couleur. Dessus à ponctuation fine sans être serrée. — L., 9-15 mill. — *villica* Fabr. **revestita** L.

11''. Corselet plus long que large. Tempes très-courtes. D'un brun rougeâtre clair, ordinairement 1^{er} article des antennes, tête à l'exception du vertex, une tache allongée sur le disque du corselet, les angles postérieurs de celui-ci, poitrine, extrême sommet de l'abdomen, majeure partie des pattes postérieures et 7 taches élytrales noirs ou d'un brun foncé, la 1^{re} tache commune derrière l'écusson, de chaque côté une autre avant le milieu près de la suture, une écartée au-delà du milieu près du bord externe, la dernière au sommet. — L., 8-11 mill. — *5-signata* Küst. **septempunctata** Fabr.

2. Élytres arrondies au sommet.

12. Élytres d'un roux livide et testacé avec la suture, le rebord externe et le sommet seulement, plus foncés ou obscurs.

Noire, avec la bouche, les élytres et souvent la base des antennes d'un roux fauve ou testacé: pattes de cette couleur, moins le sommet des fémurs postérieurs: tarses noirâtres. — L., 6-7 mill. — *chrysmeloïdes* Schrank. — *lucis* Fabr. . **tabacicolor** Degée.

12. Élytres d'un jaune d'ocre, ou d'un roux orangé ou testacé, ornées de taches ou de bandes transversales noires. (*Judolia* Muls.).

13. Vertex faiblement déterminé en arrière. Corselet faiblement impressionné en avant de la base, garni de poils dressés; élytres presque planes, étroites, allongées.

Noire, avec les élytres d'un jaune d'ocre ou d'un flave orangé moins les bordures basilaire et suturale, deux bandes transversales plus ou moins sinueuses et le sommet noirs; la 1^{re} bande souvent divisée en trois taches. — L., 8-11 mill. — *trifasciata* Fabr.

sexmaculata L.

13. Vertex tombant en arrière en pente assez abrupte. Corselet marqué en avant de la base d'une impression transversale profonde, interrompue dans le milieu, garni de poils couchés, plus épais en arrière et dirigés vers l'écusson; élytres très-convexes, moins allongées.

Élytres brillantes, assez finement ponctuées, d'un roux orangé, avec les rebords basilaire et sutural, deux bandes transversales et

le sommet noirs ; la 1^{re} bande souvent partagée en trois taches dont la médiane suturale, la 2^e bande anguleuse à son bord antérieur ; palpes à dernier article dilaté de la base au sommet ; corps moins court. — *sexmaculata* Fabr. — *septemsignata* Küster.

erratica Dalm.

Élytres mates, à ponctuation dense et rugueuse, d'un jaune d'ocre, avec le milieu du rebord basilaire, l'extrémité, deux bandes transversales interrompues sur la suture noires : la bande antérieure presque toujours divisée en quatre ou six taches souvent très-petites ou effacées, ou réduites à une seule, juxta-suturale ; palpes à dernier article subuliforme, un peu tronqué ; corps large, très-court. — La ponctuation grossière, la largeur et la brièveté des élytres ne permettent pas de confondre cette espèce avec la précédente. — L., 7-11 mill. — *quadrinaculata* Scop. — *octomaculata* Schall. — *decimpunctata* Oliv. **cerambyciformis** Schrank.

1. Angles postérieurs du corselet obtus.

14. Élytres rétrécies vers l'extrémité. (*Leptura* Muls.)

15. Corselet garni en dessus de poils courts, couchés.

16. Sommet des élytres à troncature oblique à peine échancrée, leur angle apical externe droit ou obtus.

Noire, avec les élytres d'un rouge de sang, ornées à l'extrémité d'une large bande transversale noire liée par la suture à une tache cordiforme également noire, commune, sur le milieu : ce dessin rarement effacé. Abdomen et côté interne des tibias antérieurs d'un rouge de nuance variable (♂) ; tout le dessous noir (♀). Tête et corselet mats, très-densément ponctués ; ce dernier étranglé en avant de la base et marqué d'une impression transversale, arrondi sur les côtés, à angles postérieurs un peu saillants. Élytres à ponctuation plus rugueuse, mais moins serrée que celle du corselet, garnies de poils fins, couchés. — L., 14-19 mill. — *hastata* Sulz.

cordigera Fuessly.

16. Troncature oblique du sommet des élytres visiblement échancrée, terminée en pointe à l'angle externe.

17. Élytres entièrement rouges ou d'un jaune d'ocre.

Tibias et tarses d'un jaune d'ocre (♂) ; d'un rouge fauve (♀). Noire ; élytres d'un jaune d'ocre (♂) ; d'un rouge fauve, comme le corselet (♀). Tête et corselet densément ponctués, presque mats ; ce dernier présentant en arrière la trace d'une ligne médiane lisse, creusé d'un profond sillon transversal antébasilaire, marqué après le milieu, de chaque côté, d'une impression oblique dirigée vers la base : profonde (♂), superficielle (♀). Élytres garnies de poils fins, couchés ; à ponctuation à peine plus forte mais moins serrée que celle du corselet. — L., 12-18 mill. — *testacea* L. — *rubrotestacea* Ill. — *dispar* Payk. **rubra** L.

Pattes entièrement noires. Noire; élytres rouges dans les deux sexes; et ordinairement (♀) rarement (♂) corselet, moins son bord antérieur, également rouge. Tête densément et assez finement ponctuée; corselet brillant à ponctuation grossière, pas très-dense; très-fortement étranglé en avant de la base et impressionné transversalement; arrondi sur les côtés, après le milieu; avec les angles postérieurs obtusément avancés. Élytres un peu plus finement ponctuées que le corselet, à poils couchés, très-rares, leur angle apical externe acuminé, subépineux. — L., 14, 5-19 mill. . . . **Fontenayi** Muls.

17. Élytres noires, rarement d'un rouge plus ou moins foncé sur le disque.

Insecte ordinairement tout noir avec l'écusson revêtu d'un duvet argenté (♂); jaune d'or comme la bordure basilaire du corselet (♀). Tête et corselet à ponctuation très-rugueuse et serrée; ce dernier étranglé en avant de la base et transversalement impressionné. Base des élytres à ponctuation moins serrée, mais encore plus rugueuse que celle du corselet, plus fine et écartée vers l'extrémité. — L., 14-18 mill. **scutellata** Fabr.

15. Dessus du corselet hérissé de longs poils.

18. Élytres obliquement tronquées et échancrées au sommet; les angles apicaux interne et externe acuminés.

19. Pattes, du moins en partie, jaunes ou rouges.

20. Élytres entièrement d'un rouge roux, ou maculées de noir.

21. Pattes d'un rouge roux, présentant tout au plus les tarsi noirs.

Assez fortement ponctuée en dessus. ♂, noir avec les deux premiers articles des antennes, l'extrémité de l'abdomen et les élytres d'un rouge roux (*semirufula* Kraatz). Coloration analogue chez la ♀, mais antennes en entier d'un rouge roux (*rufa* ♀ Muls.); ou bien bordure suturale des élytres étroitement noire, un peu élargie au milieu, et une tache oblongue, noire, un peu en arrière sur chaque élytre (*rufa* var. *tresignata* Fairm.). — L., 11-16 mill.

tresignata Fairm.

21. Pattes en partie, élytres entièrement rouges.

Noire avec les élytres d'un rouge de sang; pattes antérieures, moins la base des fémurs, tibias et tarsi des pattes intermédiaires d'un rouge roux; souvent aussi sommet des fémurs intermédiaires et des tibias postérieurs de cette couleur chez les ♂ dont les antennes, noires à la base, sont graduellement brunes ou d'un brun fauve vers l'extrémité. Tête et corselet densément ponctués; élytres à ponctuation plus rugueuse mais moins serrée. — L., 12-15 mill. — *rufipennis* Muls. **erythroptera** Hagenb.

20. Élytres jaunes, à dessin noir plus ou moins dilaté, ou en grande partie noires, ou toutes noires.

Élytres d'un jaune d'ocre avec une ligne ou bande humérale noire obliquement dirigée en arrière et une bordure suturale de même couleur sur les 2/3 postérieurs, subgraduellement élargie en arrière et couvrant l'extrémité : la ligne humérale rarement réduite à un point ; plus fréquemment, la coloration noire s'étendant, la couleur foncière jaune des élytres est réduite à une tache basilaire commune, échancrée postérieurement, et à une ligne latérale plus ou moins large ; ou même les élytres sont entièrement noires. Antennes, pattes et abdomen de teinte extrêmement variable ; les premières offrant au moins quelques articles noirs ; les pattes et l'abdomen présentant tous les passages du jaune au noir. — L., 10-15, 5 mill. — var. *nigrina* Schauf. — *variventris* Schauf. . **stragulata** Germ.

19. Pattes noires.

22. Quelques articles des antennes jaunes, du moins à la base. (V. *supra* L. *stragulata*).

22. Antennes entièrement noires.

23. Couleur foncière des élytres d'un jaune testacé ou livide (♂) ; d'un rouge pâle ou rosat (♀).

Noire ; élytres tantôt d'un jaune testacé avec une assez large bordure externe, l'extrémité et d'ordinaire un étroit rebord sutural noirs (♂) ; tantôt d'un rouge pâle ou testacé avec une bordure extérieure noire, ou noires avec l'extrémité ou une tache humérale rouges, ou entièrement noires (♀). Tête et corselet mats, très-densément ponctués ; ponctuation des élytres fine et assez écartée. — L., 9-13 mill. — *cineta* Fab. — *limbata* Laich. . **dubia** Scop.

Noire ; élytres d'un jaune d'ocre avec le sommet et parfois le rebord externe noirs (♂), ou entièrement rouges (♀). Le reste, comme dans l'espèce précédente, mais forme plus courte et plus convexe. — L., 9-11 mill. — *variabilis* Degée. **sanguinolenta** L.

23. Élytres d'un jaune roussâtre dans les deux sexes, avec l'extrémité noire.

Dernier segment ventral longitudinalement concave, fortement échancré au sommet (♂), canaliculé sur sa ligne médiane (♀). Noire ; élytres, moins l'extrémité, d'un jaune roussâtre. Ponctuation un peu plus rugueuse mais moins serrée sur le corselet que sur la tête ; élytres assez régulièrement ponctuées, mais un peu plus finement vers l'extrémité. — L., 10-14 mill. — *tomentososa* Fabr. **fulva** Degée.

23. Élytres jaunes à dessin noir, ou noires à dessin jaune ou rouge, ou entièrement noires.

Dessus un peu brillant (V. *supra* L. *stragulata*).

Dessus tout à fait mat (V. *supra* L. *dubia*).

18. Élytres tronquées au sommet, leur angle apical externe obtus ou droit.

Élytres noires comme le reste du corps qui est revêtu d'un épais

duvet velouté, d'un vert-jaune. Antennes annelées de jaune à la base du 3^e article et des suivants. Tête, corselet et élytres densément ridés-punctués; corselet marqué d'un sillon médian, plus profond en avant, et d'une faible impression transversale antébasilaire. — L., 15-20 mill. **virens** L.

Noire avec les élytres d'un jaune d'ocre, ordinairement noires au sommet et sur le bord externe; articles intermédiaires des antennes d'un jaune d'ocre à la base. Tête et corselet densément punctués; ce dernier faiblement impressionné transversalement en avant de la base; élytres à punctuation rugueuse, mais non serrée. — L., 8-10 mill. **maculicornis** Degér.

18. Élytres arrondies ou obtusément tronquées au sommet (*Vadonia* Muls.).

Noire avec les élytres rousses ou d'un roux testacé; tibias antérieurs et intermédiaires d'un roux livide. Punctuation très-dense sur la tête, forte et profonde, mais non serrée sur le corselet et les élytres. Métasternum (σ) chargé en avant des hanches postérieures de deux fortes carènes longitudinales. — L., 7-9 mill. **livida** Fabr.

Élytres d'un rouge-roux, ornées chacune d'une tache ronde, noire, située avant le milieu, et d'une très-étroite bordure suturale de même couleur. Corselet rugueusement et très-densément punctué. — L., 9-13 mill. **unipunctata** Fabr. (1).

14. Élytres à côtés parallèles (*Anoplodera* Muls.).

24. Élytres entièrement noires.

Noire, avec les pattes, moins les tarsi, d'un jaune orangé. Corselet et élytres brillants, à punctuation rugueuse et profonde, mais pas très-dense. Élytres arrondies au sommet. — L., 9-11 mill.

rufipes Schall.

24. Élytres noires, à dessin jaune.

Noire, avec les élytres ornées chacune de trois grandes taches d'un roux jaunâtre: la 1^{re} située à la base, près de l'écusson; les deux autres avant et après le milieu, près du bord latéral; ces deux dernières parfois réunies (var. *exclamationis* Fabr.); plus rarement nulles. Tête et corselet à punctuation fine et dense; celle des élytres plus grossière et moins serrée; ces dernières tronquées au sommet, avec leur angle apical externe obtus. — L., 9-10 mill.

sexguttata Schall.

Grammoptera Serv., Fairm.

1. Pattes d'un roux testacé, avec les tarsi noirs.

Antennes brunes, à 1^{er} article et parfois 2^e d'un roux fauve. Noire,

(1) La *L. bipunctata* Fabr. (*Fischeri* Zoub.), citée par Mulsant de la France méridionale, serait, selon M. Ganglbauer, spéciale à la Sibérie (A. F.).

revêtue en dessus d'un duvet doré; tête et sommet des élytres glabres. — L., 6-7 mill. — *præusta* Fabr. — *splendida* Herbst.

ustulata Schall.

1. Pattes en partie ou toutes noires.

Tous les articles des antennes d'un roux fauve à la base; pattes de cette couleur, avec le sommet des fémurs, les tarsi et les tibias postérieurs noirs. Corselet et élytres à pubescence soyeuse, grise, un peu jaunâtre ou verdâtre. — L., 4,5-6 mill. . **ruficornis** Fabr.

Antennes noires, parfois brunes au sommet seulement. Corselet et élytres garnis de poils cendrés sans reflet jaunâtre; les deux ou trois derniers segments de l'abdomen et la moitié basilaire des fémurs d'un rouge-jaune (♂). — L., 6-9 mill. — *analis* Panz. Redt. — *femorata* Muls. **variegata** Germ.

Cortodera Muls.

1. Corselet sillonné longitudinalement, mais sans trace de ligne médiane lisse.

Noire; base des antennes, des fémurs et des tibias antérieurs d'un fauve rougeâtre. Élytres noires, mais paraissant d'ordinaire un peu verdâtres, parées chacune de deux taches basilaires d'un roux clair: l'externe sur le calus huméral, l'interne près de l'écusson; ou élytres entièrement d'un jaune brunâtre, ou de cette teinte avec la suture noirâtre (var. *suburalis* Fabr.) Dans la variété à élytres jaune brunâtre, les antennes sont fréquemment de cette couleur, ainsi que les pattes, sauf l'extrémité des fémurs postérieurs. Tête, corselet, dessous du corps garnis de poils assez épais, couchés, d'un cendré flavescent; élytres ruguleusement ponctuées, peu densément pubescentes. Côtés du corselet munis parfois, avant le milieu, d'une petite dent (var. *spinosa* Muls.). — L., 9-10 mill. — *quadriguttata* Fabr. **humeralis** Schall.

1. Corselet sillonné longitudinalement, et présentant une ligne médiane lisse.

Noire, avec les élytres paraissant souvent un peu verdâtres; base des antennes et majeure partie des pattes d'un fauve rougeâtre; sommet des fémurs intermédiaires et postérieurs, souvent aussi les tarsi et l'extrémité des tibias noirâtres; parfois élytres en entier d'un jaune brunâtre. Corselet muni souvent sur les côtés, avant le milieu, d'un petit tubercule obtus. — Très-voisine de l'*humeralis* dont elle diffère surtout par ses élytres plus longues et beaucoup plus finement ponctuées. — L., 9-10 mill. — *monticola* Abeille. **femorata** Fabr.

Pidonia Muls., Ganglb.

Tête et corselet finement et densément ponctués; vertex détaché

du cou en arrière par une impression transversale arquée; corselet très-convexe entre ses étranglements antérieur et postérieur, rayé d'une ligne médiane. Élytres à ponctuation assez forte, mais pas très-serrée. Antennes aussi longues (♂), moins longues (♀) que le corps. D'un testacé livide avec la tête et le corselet d'un brun sombre; dessous, au moins en partie, noir ou noir-brun; antennes brunes avec les deux 1^{ers} articles et l'extrémité des suivants d'un testacé livide; pattes de cette couleur, mais avec le sommet des fémurs postérieurs, les tibias postérieurs, moins leur base, noirs. Insecte parfois d'un brun de poix avec la bouche, les élytres, les pattes antérieures, la base des fémurs et des tibias des deux dernières paires testacés. — L., 9-11 mill. **lurida** Fabr.

Acmæops Le Conte.

1. Antennes insérées au niveau du bord antérieur des yeux; corselet sans étranglement à son bord antérieur, non signalé longitudinalement, à ponctuation profonde et très-écartée.

Noir, avec les élytres d'un noir bleuâtre, le corselet ordinairement d'un rouge cerise, rarement d'un noir de poix; abdomen d'un rouge jaune. Dessous du corps finement hérissé de poils sombres. — L., 7-9 mill. **collaris** L.

1. Antennes insérées en avant des yeux; corselet étranglé après son bord antérieur, fortement sillonné sur sa ligne médiane, profondément, mais assez finement et éparément ponctué.

2. Dessus noir à pubescence serrée, verdâtre; corselet et base des élytres à la suture avec des poils blancs, longs, hispides. Front densément et profondément ponctué. — L., 8-10 mill.

smaragdula Fabr.

2. Dessus sans pubescence verdâtre.

Yeux distants de la base des mandibules d'une longueur presque égale à leur diamètre. 1^{er} article des tarsi postérieurs beaucoup plus long que les deux suivants réunis. Front densément et profondément ponctué. Élytres d'un roux testacé avec une bande oblique, naissant de l'épaule, le sommet et la suture souvent noirâtres. — L., 7-11 mill. — *strigilata* Fabr. . . . **pratensis** Laich.

Yeux séparés de la base des mandibules par les deux tiers seulement de la longueur de leur diamètre: d'où jones plus courtes que dans l'espèce précédente. 1^{er} article des tarsi postérieurs à peine plus long que les suivants réunis. Front densément mais assez finement ponctué. Élytres toutes noires (*simplonica* Stierl.), ou à bords latéraux jaunes, ou toutes jaunes. — L., 8-9 mill. — *marginata* Naezen **septentrionis** Thoms.

Gaurotes Le Conte.

Carilia Muls.

Dessus glabre ; ponctuation rugueuse et serrée sur la tête, moins dense sur le corselet qui est ordinairement d'un rouge plus ou moins foncé, parfois d'un brun sombre ou d'un noir de poix ; élytres vertes, bleues ou violettes, rugueusement ponctuées-ridées, plus faiblement en arrière ; abdomen d'un rouge-jaune. — L., 9-12 mill. — *violacea* Degée. **virginea** L.

Brachyta Fairm.

Pachyta Muls.

1. 1^{er} article des tarsi postérieurs grêle, beaucoup plus long que les deux suivants réunis.

Élytres marquées sur leur moitié antérieure de quelques sillons obliques, obsoletes, et sur leur seconde moitié d'impressions oblongues, peu profondes, entre 3 ou 4 nervures anastomosées. Tête et corselet à ponctuation extrêmement fine et dense, celle des élytres rugueuse en travers, assez forte. Noire avec les pattes d'ordinaire d'un brun rougeâtre ou roussâtre sauf le sommet des fémurs et des tibias noir ; parfois entièrement noires. Antennes ordinairement annelées de roux testacé à la base du 3^e article et de la plupart des suivants. Élytres avec deux bandes transverses jaunes plus ou moins distinctes, souvent divisées dans le milieu en plusieurs taches et présentant de nombreuses petites taches en réseau sur leur moitié postérieure, parfois aussi sur leur antérieure. Rarement le dessin jaune ne se montre qu'en arrière (*nigrescens* Grell.) ; parfois, au contraire, il empiète sur le noir, de sorte que les élytres passent au jaune brunâtre avec le sommet et les bords noirâtres, une bande transversale interrompue dans le milieu sur la suture, quelques traits sur la moitié antérieure et de petits traits ou points sur la seconde moitié, noirs. — L., 10-12 mill. — *reticulata* Fabr. — *signata* Panz. **clathrata** Fabr.

1. 1^{er} article des tarsi postérieurs large, non ou à peine plus long que les deux suivants réunis.

Antennes et pattes entièrement noires. Noire avec les élytres d'un flave livide ornées d'une tache commune juxtascutellaire, de trois taches marginales : la 1^{re} après l'épaule, la 2^e dans le milieu du bord latéral, la 3^e antéapicale, et d'une bande longitudinale arquée entourant sur chaque élytre la tache marginale médiane. Dans cette

espèce l'extrême variabilité de coloration est due tantôt à l'atténuation des taches marginales, et à la division en deux parties de la tache juxtascutellaire et de la bande longitudinale (trois taches sont ainsi formées sur chaque élytre); tantôt à un développement des taches parfois tel que les élytres sont toutes noires; d'ordinaire cependant une partie de la suture et le bord latéral avec ses deux ou trois taches restent flaves. Chez une variété plus remarquable la 3^e tache marginale occupe le sommet même (var. *curvilineata* Muls.). Dessus à ponctuation fine et très-dense, un peu ridée. Élytres brillantes. — L., 11-14 mill. — *duodecimmaculata* Oliv. — *marginella* Fabr. — *russica* Herbst. . . **interrogationis** L.

Pachyta Serv., Fairm.

Anthophylax Muls. (nec Le Conte).

1. 3^e article des antennes presque le double du 4^e.

Noire. Élytres (♂) d'un brun roussâtre avec leur sommet, leur rebord externe et souvent la partie postérieure du sutural noirâtres, très-rarement noires en entier. Élytres (♀) d'un flave livide, ornées chacune de deux grandes taches noires irrégulières, souvent confluentes, s'étendant rarement sur toute la surface. — L., ♂, 11-15 mill.; ♀, 14-19 mill. — *pedella* Degéer. — *spadicea* Payk.

lamed L.

1. 3^e article des antennes un peu plus long seulement que le 4^e.

Noire; élytres d'un jaune pâle ou livide, parées chacune de deux grandes taches noires bien limitées; l'antérieure ou la postérieure rarement nulle ou très-petite. — L., 11-19 mill.

quadrinaculata L.

Acimerus Serv., Thoms.

Noir; fortement ponctué-ridé; tête, corselet et dessous du corps revêtus d'un épais duvet jaune d'or. Élytres entièrement d'un roux fauve (♂); d'un roux fauve ou noires, parées vers le milieu de leur longueur d'une bande transversale d'un jaune pâle (♀); abdomen de la ♀ noir ou brun, parfois avec le bord des segments rougeâtre. L., ♂, 15-22 mill.; ♀, 20-24 mill. — *cinctus* Fabr. — *dentipes* Muls. **Schaefferi** Laich.

Toxotus Serv., Thoms.

1. 3^e article des antennes plus long que le 5^e.

De coloration très-variable. Tête, corselet et poitrine noirs; abdo-

men entièrement d'un roux testacé (♂); entièrement noir, ou à la base seulement (♀). Bouche, base des antennes, majeure partie des pattes et des élytres d'un roux testacé; ces dernières souvent de cette couleur à la base ou aux épaules seulement; ou bien la teinte noire s'étend sur tout l'insecte (♀). Dessus et dessous du corps garnis d'une pubescence soyeuse cendrée ou cendré jaunâtre. — L., 15-24 mill. — *chrysogaster* Schrank. — *cantharinus* Herbst. — *splendens* Laich. **meridianus** Panz.

1. 3^e article des antennes plus court que le 5^e.

Corselet à peine (♀), un peu plus long que large (♂). Dessus finement ponctué-ridé, semé de points plus gros. Tête et corselet brillants. Noir avec l'abdomen et une tache humérale d'un rouge-jaune (♂); noir en dessous et élytres d'un jaune brunâtre ou tout noir (♀). — L., 13-19 mill. — *humeralis* (♂) Fabr. — *dispar* (♀) Panz. **quercus** Goeze.

Oxymirus Muls.

Élytres chargées de côtes longitudinales plus ou moins oblitérées, leur angle apical étiré en pointe. Revêtu d'un duvet cendré, plus épais en dessous. ♂ entièrement noir avec la bouche et la base des antennes seulement plus ou moins rougeâtres; 5^e segment ventral à carène médiane longitudinale. ♀ noire, avec la bouche, la majeure partie des antennes, les tibias et les tarses ordinairement ferrugineux; élytres d'un rouge pâle ou testacé, ornées chacune d'une bande suturale noire, et d'une autre de même couleur s'étendant de l'épaule jusque vers le sommet; très-rarement la couleur claire envahissant en entier les élytres. — On trouve parfois des individus des deux sexes entièrement d'un roux testacé pâle. (var. *Verneuli* Muls. — *testaceus* Gredl.) — L., 16-23 mill. — *noctis* L. **cursor** L.

Rhamnusium Latr.

D'un jaune roux; méso et métasternum et d'ordinaire le sommet des antennes noirs; élytres bleues avec la partie basilaire du repli latéral rouge-jaune, ou entièrement d'un rouge testacé, ou d'un brun obscur teinté de violet sur la moitié antérieure et d'un brun fauve en arrière. Vertex et corselet presque imponctués; élytres à ponctuation dense et forte, un peu ridée. — L., 16-22 mill. — *glaucopteronum* Schall. — *raficolle* Herbst. — *Schranki* Laich. — *salicis* Fabr. — *etruscum* Rossi. — *ambustum* Heyd. . . **bicolor** Schrank.

Rhagium Fabr., Serv.

Stenocorus Oliv. (*ex parte*).

1. Tempes allongées, brusquement et fortement étranglées.

2. Dessus du corps garni d'un duvet épais, disposé par mouchetures; élytres ornées de deux bandes transverses d'un jaune-rouge.

Élytres chargées chacune d'une bosse entre l'écusson et l'épaule; sans tache noire dénudée entre les bandes transverses qui sont d'un rouge roux. — L., 18-25 mill. — *mordax* Fabr. — *scrutator* Oliv. — *grandiceps* Thoms. **sycophanta** Schrank.

Élytres sans élévation entre l'écusson et l'épaule, marquées vers le bord externe d'une grosse tache noire, dénudée, entre les bandes transverses qui sont couleur de chair. — L., 14-19 mill. — *inquisitor* Fabr. — *Linnei* Laich. **mordax** Degéer.

2. Dessus à fin duvet, régulier, peu épais, d'un cendré flavescent, compacte sur l'écusson seulement.

Noir, antennes sauf le 1^{er} article, base des fémurs, tibias, sauf l'extrémité et tarsi d'un rouge testacé. Élytres portant 3 ou 4 nervures longitudinales; noires, souvent d'un verdâtre métallique; leurs côtés d'un rouge testacé; parées chacune de deux bandes d'un flave pâle: la 1^{re} oblique, située en avant; la 2^e arquée, après le milieu. Parfois la couleur latérale et celle des bandes se répand sur une grande partie ou sur toute la moitié postérieure des élytres. — L., 14-18 mill. — *bicolor* Oliv. — *ornatum* Fabr. — *Ecoffeti* Muls. — *unifasciatum* Muls. **bifasciatum** Fabr.

1. Tempes courtes et peu saillantes, s'effaçant graduellement.

Noir; revêtu d'un duvet cendré; corselet et écusson dénudés sur la ligne médiane; élytres chargées chacune de trois nervures très-apparences caréniformes, les deux externes se joignant en arrière; d'un rouge testacé livide, avec de nombreux points ou signes noirs dénudés comme les carènes, ornées de deux bandes transverses incomplètes également noires et dénudées. Base des fémurs et des tibias, et celle des 3^e à 5^e articles des antennes d'un rouge testacé. — L., 12-15 mill. — *indagator* Fabr. — *investigator* Muls.

inquisitor L.

Vesperus Latr.

1. Tempes parallèles (♂); parallèles ou subélargies en arrière (♀). Élytres (♀) recouvrant presque tout l'abdomen, contiguës et droites jusqu'aux deux tiers de la longueur du bord sutural, déhiscentes dans leur dernier tiers. Yeux transverses dans les deux sexes.

Jaune brunâtre ; tête, corselet et (♀) abdomen plus foncés. — L., ♂, 20-25 mill. ; ♀, 22-31 mill. — *litigiosus* Muls.

strepens Fabr.

1. Tempes rétrécies en arrière (♂) ; parallèles (♀). Élytres (♀) très-raccourcies, contiguës tout au plus jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur du bord sutural, puis déhiscentes. Yeux subarrondis (♂), transverses (♀).

D'un brun noirâtre ; plus clair en dessous ; élytres d'un livide jaunâtre, atteignant chez la ♀ le sommet du 3^e segment ventral, droites et contiguës à la suture jusqu'aux $\frac{2}{3}$ environ, puis déhiscentes. Tête et corselet densément ponctués ; ce dernier chargé d'un relief lisse, médian ; un peu plus long que large (♂), un peu plus large que long (♀) ; élytres ruguleusement ponctuées. — L., ♂, 20-22 mill. ; ♀, 20-24 mill. **Xatarti** Muls.

D'un rougeâtre-clair ; élytres d'un jaune livide, (♀) à peine prolongées au-delà du premier segment ventral, et déhiscentes presque depuis l'écusson. Dessus du corps, et notamment les élytres, à ponctuation plus fine que dans l'espèce précédente. — L., ♂, 13-20 mill. ; ♀, 20-28 mill. — *Solieri* Germar.

luridus Rossi.

2^e GROUPE. — CERAMBYCINI.

Molorchus Fabr., Muls.

Cœnoptera Thoms. — *Molorchus* Thoms. = *Conchopterus* Fairm. = *Linomius* Muls. + *Sinolus* Muls.

1. Yeux distants de la base des mandibules ; 3^e article des antennes beaucoup plus long que le 1^{er} ; antennes (♂) de douze articles ; élytres parées sur leur disque d'une ligne éburnée oblique. (*Cœnoptera* Thoms.).

Noir ; antennes, pattes, sauf la massue des cuisses, et élytres d'un rouge brun. Corselet presque deux fois aussi long qu'il est large à la base, chargé d'une courte et faible carène antébasilaire sur sa ligne médiane, et entre celle-ci et les côtés d'un relief linéaire plus marqué ; muni sur les côtés d'un tubercule plus ou moins distinct. Élytres beaucoup plus longues que le corselet, à ponctuation assez profonde et très-écartée ; parées chacune sur la moitié postérieure d'une ligne éburnée obliquement dirigée en arrière vers la suture. — L., 6-13 mill. — *dimidiatus* Fabr. — *ceramboïdes* Degéer.

minor L.

1. Yeux rapprochés de la base des mandibules ; 3^e article des

antennes plus court que le 1^{er} ou seulement d'égale longueur ; antennes de onze articles dans les deux sexes ; élytres dépourvues de ligne éburnée oblique. (*Molorchus* Thoms. — *Conchopterus* Fairm.).

2. Élytres plus longues que le corselet ; celui-ci beaucoup plus long que large, présentant après le milieu sa plus grande largeur ; fortement étranglé en avant de la base.

3. Corselet chargé de trois reliefs longitudinaux lisses ; plus ou moins étranglé après le bord antérieur (*Linomius* Muls.).

Noir ou d'un noir brun ; antennes et pattes d'un brun roux ; élytres d'un brun-rouge, d'un testacé livide entre la fossette humérale et la suture. Corselet couvert de points assez gros et profonds. — L., 5, 5-8 mill. — *umbellatarum* L. . . . **minimus** Scop.

3. Corselet sans reliefs, non étranglé après le bord antérieur (*Sinolus* Muls.).

Noir ; antennes et pattes d'un rouge brun ; élytres d'un flave testacé, brunes au sommet. Corselet brillant, à ponctuation profonde et assez écartée. — L., 5-6 mill. . . . **Kiesenwetteri** Muls.

2. Élytres plus courtes que le corselet ; ce dernier à peine plus long que large, régulièrement arrondi sur les côtés jusqu'à l'étranglement antébasilaire.

Noir ; antennes et pattes d'un brun ferrugineux plus ou moins clair ; élytres testacées sur le disque, d'un brun ferrugineux sur les côtés et vers l'extrémité. Corselet densément couvert de gros points, chargé d'un tubercule lisse sur la partie postérieure de sa ligne médiane. — L., 5-7 mill. — *discicollis* Heyd. **Marmottani** Bris.

Brachypteroma Heyd.

Dolocerus Muls.

Noir ; majeure partie des antennes et des pattes, sommet de l'abdomen d'un roux clair ; élytres d'un orangé pâle, brunes à l'extrémité, noirâtres sur la moitié antérieure de la suture. Écusson à poils argentés. Corselet mat, râpeux, près de deux fois aussi long qu'il est large à la base, présentant de chaque côté, après le milieu, une bosse obtuse. Élytres plus longues que le corselet, superficiellement et éparsément ponctuées. — L., 5-6 mill. — *Reichei* Muls. — *Mulsanti* Stierl. **ottomanum** Heyd.

Stenopterus Oliv., Muls.

1. 1^{er} article des antennes non sillonné extérieurement.

Corselet sans élévation au devant de l'écusson, pourvu sur le disque

de deux callosités lisses; antennes et pattes en entier d'un roux testacé. Noir, avec une large bande d'un duvet jaune d'or sur les bords antérieur et postérieur du corselet; écusson et d'ordinaire méso et métasternum garnis d'un duvet semblable; côtés de l'abdomen ornés aussi de quatre grandes taches d'un pareil duvet. Élytres d'un roux testacé, noires sur toute la base. — L., 11-14 mill. — *procerus* Costa. **flavicornis** Küst.

Corselet trituberculé sur le disque; les deux 1^{ers} articles des antennes et quelques-uns des suivants, massue des quatre fémurs antérieurs et d'ordinaire articulation fémoro-tibiale des pattes postérieures noirs. Noir; une bande de duvet semi-doré, interrompu dans le milieu des bords antérieur et postérieur du corselet; écusson, côtés du mésosternum, sommet des épisternes métathoraciques et bord postérieur du 1^{er} segment ventral revêtus d'un pareil duvet. Élytres d'un roux testacé, noires à la base et brièvement au sommet. — L., 9-14 mill. — *geniculatus* Kraatz. **rufus** L.

1. 1^{er} article des antennes profondément sillonné longitudinalement au côté externe.

♂ élytres d'un roux testacé, brièvement noires au sommet; antennes d'ordinaire avec la base des articles intermédiaires d'un rouge brun comme les pattes; massue des fémurs, l'extrême sommet des tibias et des tarses noirs ou obscurs. ♀ ordinairement toute noire ou avec les élytres soit brunes à sommet noir, soit d'un roux testacé avec le sommet et parfois aussi le pourtour de l'écusson noirs; dans ce dernier cas base des fémurs postérieurs souvent testacée. Le reste comme dans le *rufus*. — L., 9-12 mill. — *ater* L. — *auriventris* (♂) Küster. — *ustulatus* (♀) Muls. — *nigripes* (♀) Kraatz. **præustus** Fabr.

Callimus Muls.

1. Pattes noires. ♂ noir avec les élytres violettes ou d'un vert bleuâtre; ♀ à corselet d'un rouge testacé, à abdomen d'un flave roussâtre ou orangé. Corselet rugueusement ponctué, chargé d'une élévation antéscutellaire et d'une carène obtuse sur la ligne médiane, flanquée de chaque côté d'un tubercule oblong très-élevé; ces saillies lisses et brillantes. — L., 7-8 mill. — *decorus* Gené.

abdominalis Oliv.

1. Pattes et tout le corps d'un vert ou d'un vert-bleu métallique dans les deux sexes. Corselet sculpté et ponctué à peu près comme dans l'espèce précédente. — L., 8,5-9 mill. — *sanguineus* (♀) Fabr. — *variabilis* (♂) Bon. — *Bourdini* (♂) Muls. **angulatus** Schrank.

Cartallum Serv.

Noir ; antennes, moins le 1^{er} article, corselet, sauf les bords antérieur et postérieur, d'un rouge brunâtre ; ce dernier parfois tout noir. Élytres d'un bleu ou vert métallique ; dessous du corps et pattes souvent à reflet verdâtre. — L., 7-12 mill. — *ruficollis* Fabr.
ebulinum L.

Dilus Serv.

D'un brun verdâtre ou bronzé ; base des articles antennaires, celle des fémurs, et partie des tibiais d'un rouge rosat. Ponctuation assez profonde et serrée ; pubescence grise ; écusson à duvet épais, argenté. Antennes bien plus courtes que le corps dans les deux sexes ; corselet plus long que large, sans tubercules latéraux ; élytres longues et étroites, pourvues chacune d'une ligne longitudinale élevée, naissant de l'intérieur de la fossette humérale et s'étendant jusque vers le sommet. — L., 7-10 mill. **fugax** Oliv.

Aromia Serv.

D'un vert bleuâtre métallique ; élytres variant du vert au vert bleuâtre ou au violâtre métallique, densément et finement ridées, pourvues de deux nervures longitudinales. Corselet très-variable de forme et de sculpture, parfois plus ou moins rouge sur les côtés (var. *thoracica* Fisch.—*rosarum* Lucas).—L., 15-34 mill.—*chlo-rophana* Fisch. **moschata** L.

Clytus Laich., Ganglb.

Clytus Chev. = *Plagionotus* Muls. (= *Platynotus* Muls. *olim.*) † *Echinocerus* Muls., *Xylotrechus* Chev., *Sphægesthes* Chev., *Clytanthus* Thoms. (= *Anthoboscus* Chev.), *Caloclytus* Fairm. (= *Isotomus* Muls.).

1. Articles intermédiaires des antennes échancrés au sommet, leurs angles antérieurs avancés en pointe (*Clytus* Chev. = *Plagionotus* † *Echinocerus* Muls.).

2. Élytres parées à la base d'une bande grêle, ou réduite à deux points n'atteignant ni l'écusson ni l'épaule.

Noir ou brun ; élytres brunes à la base, à rebord marginal d'un roux flave ; antennes et pattes d'un fauve testacé. Tête noire, parfois d'un fauve testacé, ornée de deux bandes de duvet jaune. Cor-

selet avec une large bande au bord antérieur, et une plus étroite vers le milieu, d'un pareil duvet. Élytres parées de cinq bandes de duvet jaune, dont la dernière apicale: la 1^{re} bande grêle, transverse, près de la base; la 2^e aussi transverse, raccourcie à ses extrémités, faiblement arquée vers la suture; les autres un peu obliques, plus développées, souvent liées entre elles, et couvrant les 2/5 postérieurs; séparées alors par deux bandes brunes raccourcies. Dessous du corps noir ou brun, à fine pubescence flave; épisternes métathoraciques garnis sur leur 2^e moitié de duvet jaune; sommet du métasternum et segments ventraux bordés du même duvet. — L., 13-17 mill.

detritus L.

Insecte noir, à dessins jaunes. Antennes et pattes d'un roux testacé; ces dernières avec la massue des fémurs antérieurs et intermédiaires souvent noirâtre. Épistôme, partie du front et bord postérieur de la tête garnis de duvet jaune. Corselet paré de trois bandes transversales d'un même duvet. Écusson jaune. Élytres ornées d'une tache ovale ou oblongue en avant de l'écusson, et commune sur la suture; d'une autre tache allongée, latérale, sous l'épaule; de quatre bandes transversales arquées et d'une bordure apicale de pareil duvet jaune. La 1^{re} bande du corselet située sur le bord antérieur, la 2^e après le milieu, la 3^e sur le bord postérieur; ces deux dernières interrompues dans le milieu. La 1^{re} bande des élytres réduite à un point sur chacune; la 2^e en point d'interrogation couché, n'atteignant ni la suture, ni le bord latéral; la 3^e fortement arquée en avant; la 4^e formant avec sa pareille un arc dans le même sens. Tête, corselet, dessous du corps hérissés de poils flaves; une tache près des hanches antérieures, une autre près des intermédiaires; seconde moitié des épisternes méso et métathoraciques, une partie des côtés et du bord postérieur du métasternum et segments de l'abdomen, moins leur base, revêtus de duvet jaune. — L., 9-18 mill.

arcuatus L.

2. Élytres ornées à la base d'une grande tache juxta-scutellaire, en ovale transverse.

Noir. Antennes et pattes d'un roux fauve ou testacé; ces dernières avec les cuisses parfois en partie rembrunies. Corselet orné de deux bandes transversales de duvet flave: la 1^{re} au bord antérieur, la 2^e après le milieu. Écusson flave. Élytres parées chacune d'une tache ovale transverse, juxta-scutellaire, d'une tache subhumérale, de trois bandes transverses, et d'une bordure apicale de duvet flave: la 1^{re} bande au quart, avancée à son angle antéro-interne, échancrée en arc à son bord postérieur; la 2^e située vers le milieu, sinueusement avancée à ses angles antéro-externe et postéro-interne; la 3^e placée un peu en oblique vers les 3/4 de leur longueur. — L., 8-16 mill.

floralis Pallas.

1. Tous les articles des antennes tronqués-droits au sommet, à angles antérieurs arrondis ou peu sensiblement épineux.

3. 9^e article des antennes plus court que le 4^e.

4. Front pourvu de deux lignes longitudinales élevées (*Xylotrechus* Chevr.).

5. Dessus du corps à duvet roux jaunâtre ou blanc roussâtre; élytres parsemées de mouchetures atomiques. Épisternes métathoraciques à peine deux fois aussi longs que larges.

Tête et corselet noirs; le reste du corps plus ou moins clair ou concolore. Front chargé de deux fortes lignes carénées obsolètement convergentes en avant. Corselet orné de quatre bandes longitudinales, les internes souvent interrompues ou peu distinctes. Élytres ordinairement parées de deux bandes transverses plus ou moins marquées, en zig-zag. Dessous du corps à duvet épaissi par places sur la poitrine et le bord postérieur des segments ventraux. — L., 12-17 mill. — *liciatu*s L. — *hafniensis* Fabr. — *atomarius* Fabr. — *Oo* Schrank. — *maculatus* Gmelin. — *omega* Rossi. **rusticus** L.

5. Élytres parées de bandes jaunes.

6. Corselet rugueux ou râpeux sur le disque, présentant après le milieu sa plus grande largeur, puis brusquement rétréci vers la base.

Noir; base des élytres ordinairement testacée; antennes et pattes d'un roux testacé avec la massue des fémurs souvent obscure. Front chargé de deux lignes longitudinales caréniformes, garni de duvet jaune entre ces lignes et le rebord juxta-oculaire. Corselet paré d'une bordure antérieure interrompue dans le milieu, d'une petite tache près des bords latéraux, et de deux grandes taches basilaires triangulaires formées de duvet jaune. Écusson, trois bandes sur les élytres, leur extrémité, sommet des épisternes méso et métathoraciques, bord postérieur du métasternum et des segments ventraux revêtus d'un pareil duvet: la 1^{re} bande transverse, sinuée, assez éloignée de la base; la 2^e naissant près de l'écusson, étendue le long de la suture jusque vers la moitié, puis dirigée en arc latéralement; la 3^e unie avec sa pareille, et formant un arc transversal. Élytres peu rétrécies vers l'extrémité, leur angle apical externe prolongé en une courte épine. — L., 8-17 mill. **arvicola** Oliv.

6. Corselet offrant sa plus grande largeur dans le milieu, régulièrement arrondi sur les côtés.

Noir; élytres souvent brunâtres à la base; antennes et pattes d'un fauve testacé, avec les fémurs rembrunis au moins vers le sommet. Front pourvu de deux lignes faiblement élevées ou peu distinctes. Corselet très-râpeux en avant du disque. Insecte orné d'un dessin analogue à celui de l'*arvicola*; mais bande basilaire des élytres presque réduite à une tache oblique sur la fossette humérale; élytres très-sensiblement rétrécies vers l'extrémité, leur angle apical externe pro-

longé en épine. — L., 8-13 mill. — *arietis* Fabr. — *arvicola* Redt.
antilope Zett.

4. Front sans lignes caréniformes.

7. Épisternes métathoraciques 2 fois et demie à 3 fois aussi longs que larges. Élytres ornées de bandes jaunes, ou d'un jaune pâle ou cendré (*Sphigestes* Chevr.).

8. Corselet présentant au-delà du milieu sa plus grande largeur. Élytres à bandes de duvet cendré.

Noir ; antennes et pattes d'un brun rougeâtre plus ou moins clair. Corselet convexe et râpeux sur le dos, assez densément garni sur les côtés de duvet cendré. Écusson et son pourtour, deux bandes sur les élytres et leur sommet revêtus d'un duvet semblable : la 1^{re} bande naissant après l'écusson, longeant la suture, et dirigée postérieurement en arc vers le 1^{er} tiers externe ; la 2^e située après le milieu, avancée sur la suture, et formant avec sa pareille un triangle transversal. Seconde moitié des épisternes méso et métathoraciques et bord postéro-latéral des 1^{ers} segments du ventre garnis de duvet cendré. Élytres obliquement tronquées au sommet, leur angle apical externe aigu ; parfois entièrement revêtues d'une pubescence grise rendant les bandes peu distinctes. — L., 10 mill. — *Duponti* Muls. — *Sterni* Kraatz (1). — *Auboueri* Desbr. . . . **cinereus** Laporte.

8. Corselet régulièrement arrondi sur les côtés, offrant dans le milieu sa plus grande largeur. Insectes parés de bandes jaunes ou d'un jaune pâle.

9. Dernière bande jaune antéapicale.

Noir ; antennes et base des élytres d'un roux orangé ; pattes de cette couleur, avec la massue des fémurs renbrunie, au moins avant le sommet. Front orné de deux bandes longitudinales de duvet jaune. Corselet paré d'une bordure antérieure interrompue dans le milieu, et de deux petites taches latérales d'un pareil duvet. Une tache oblique et trois bandes sur les élytres, sommet des épisternes méso et métathoraciques, bord postérieur des segments du ventre également revêtus de duvet jaune : la tache oblique, sur chaque élytre, assez distante de l'épaule ; la 1^{re} bande, naissant derrière l'écusson, suit la suture, puis se recourbe en crochet vers le bord latéral ; la 2^e bande, avec sa pareille, est arquée en avant ; la 3^e arquée en sens contraire. Forme allongée, élytres subparallèles, arrondies chacune au sommet. — L., 10-16 mill. — *mucronatus* Lap. — *Kelchi* Bach.

tropicus Panz.

9. Dernière bande jaune des élytres apicale.

10. Corselet très-râpeux sur le disque ; sommet externe des élytres épineux (*V. supra Cl. antilope*).

(1) D'après M. Abeille de Perrin (*in litt.*), le *Sterni*, qui nous est inconnu, serait une espèce distincte du *cinereus*, importée à Marseille (un seul exemplaire). (A. F.)

10. Corselet à ponctuation plus ou moins serrée ; élytres arrondies chacune au sommet , ou obtuses à leur angle apical externe.

11. D'un noir mat. Corselet et élytres finement et très-densément ponctués. Épisternes métathoraciques revêtus de duvet jaune sur leur seconde moitié environ seulement.

Antennes un peu épaissies vers l'extrémité , noirâtres depuis le 5^e ou le 6^e article ; pattes d'un fauve ou d'un roux testacé, avec les tibias antérieurs souvent rembrunis vers le sommet. Noir. Corselet orné sur le bord antérieur et à la base d'une bande de duvet jaune ; et en dessous, d'une tache latérale de même duvet placée vers l'angle postérieur. Écusson, une tache transverse et trois bandes sur les élytres, seconde moitié des épisternes méso et métathoraciques, bord postérieur des segments ventraux et pygidium pareillement revêtus de duvet jaune : la tache transverse située près de la base est droite, rarement réduite à un point ou effacée ; la 1^{re} bande naissant assez loin de l'écusson, régulièrement recourbée depuis son origine jusque vers le bord latéral ; la 2^e bande située après le milieu est transversale, un peu arquée en avant avec sa pareille, moins développée du côté externe ; la 3^e bande, apicale, un peu arquée en sens contraire. Très-rarement la 2^e bande et la bordure apicale (var. *Bourdilloni* Muls.) sont fortement dilatées sur les côtés et partiellement fondues ensemble. — L., 8-14 mill. — *gazella* Fabr. . **arietis** L.

Antennes non épaissies vers le sommet, entièrement d'un fauve testacé ; pattes de cette couleur avec les fémurs noirâtres. Même dessin que celui de *Parietis*, mais la tache basilaire des élytres est obliquement dirigée en arrière de dehors en dedans, et le pygidium n'est garni de duvet jaune qu'à l'extrémité. — L., 8-14 mill.

lama Muls.

11. D'un noir brillant. Corselet et élytres à ponctuation grossière mais non serrée, au moins sur ces dernières. Épisternes métathoraciques garnis de duvet jaune jusque vers la base.

Noir ; antennes et pattes d'un fauve testacé, celles-ci avec les fémurs souvent obscurs. Semblable par le dessin au *Cl. lama*. Sommet du pygidium garni, mais peu densément, de poils d'un blanc flavescent. — L., 6-10 mill. — *temesiensis* Germ. — *gazella* Muls. — *Bellieri* Gaut. **rhamni** Germ.

7. Épisternes métathoraciques quatre fois aussi longs que larges, un peu dilatés en arrière (*Clytanthus* Thoms.).

12. Dessus du corps revêtu d'un épais duvet jaune ou cendré, paré de bandes ou de taches noires. Côtés du corselet parsemés de points sétigères dénudés. Élytres obliquement tronquées au sommet, leur angle apical externe prolongé en pointe.

13. Élytres à bandes noires transversales, non interrompues par la suture.

Noir; revêtu d'un duvet jaune un peu verdâtre, parfois d'un blanc cendré; une bande transverse noire sur le milieu du corselet; élytres ornées d'un anneau noir incomplet s'étendant du calus huméral à la région basale et de deux bandes transversales noires: la 1^{re} bande située vers le milieu, anguleusement dilatée en avant sur la suture et les côtés; la 2^e assez éloignée du sommet, rétrécie vers la suture. — L., 10-14 mill. — *duplex* Scop. — *verbasci* Muls. nec L. (1). — *sericeicollis* Villa. **ornatus** Herbst.

13. Bandes noires des élytres punctiformes, isolées de la suture.

Noir; revêtu en dessus et en dessous d'un duvet flave ou jaune verdâtre. Corselet orné d'une grande tache médiane sinuée en arrière, et de deux plus petites latérales. Élytres marquées d'une tache longitudinale aux épaules, et d'une lunule en forme de C, près de la base, noires; parées en outre de deux bandes transverses noires, isolées de la suture: la lunule formant avec la tache humérale un anneau deux fois incomplet; la 1^{re} bande transverse, située vers le milieu des élytres; la 2^e arrondie ou en ovale transverse, assez éloignée du sommet. — L., 10-15 mill. — *Herbsti* Brahm. — *sulfureus* Schaum. **verbasci** L.

Noir; revêtu d'un duvet jaune verdâtre, bien moins épais et plus fin en dessous. Élytres ornées chacune de quatre points noirs dénudés: le 1^{er} petit, huméral, les trois autres plus grands, étagés sur le disque plus près de la suture. Le duvet est parfois cendré ou cendré bleuâtre en dessus et même en dessous et beaucoup plus fin que chez le type, les deux points médians sont réunis en bande transverse tandis que les autres points disparaissent en tout ou partie; parfois aussi les élytres ont des taches supplémentaires dénudées (var. *glaucus* Luc (2). — *griseus* Lap. — *lugens* Küst.). — L., 12-16 mill. — *4-punctatus* Fabr. **glabromaculatus** Gœze.

12. Élytres noires, ornées de bandes blanches.

14. Corselet, parfois aussi le vertex ou toute la tête, d'un rouge rosat ou brunâtre.

15. Élytres arrondies chacune au sommet.

Corselet finement ponctué, d'un rouge rosat, garni d'un duvet cendré, marqué dans son milieu d'une bande transverse plus foncée, presque dénudée. Élytres ornées chacune d'une tache basilaire, de deux bandes et d'une bordure apicale d'un blanc sale: la 1^{re} bande occupant le 1^{er} quart de l'élytre, naît juste après l'écusson, suit la

1 Comme M. Seidlitz (*Fauna baltica*, 513), le fait avec raison remarquer, la description du *Cl. verbasci* de Linné « *Corpus viride subtomentosum, thorax fascia nigra e 3 maculis transversim positis* » convient beaucoup mieux à l'espèce suivante qu'au *Cl. ornatus*.

(2) Il est douteux que ce soit le *glaucus* de Fabricius, auquel cet auteur donne pour patrie les Indes Orientales.

suture en ligne courbe, et se dirige transversalement vers le bord externe; la 2^e bande est convexe en avant, sinuée en arrière. Antennes, base des fémurs, tibias et tarsi d'un brun rougeâtre clair. — L., 8-9 mill. — *trifasciatus* Fabr.

ægyptiacus Fabr.

15. Élytres tronquées à l'extrémité, subépéineuses à l'angle postéro-externe.

Noir; tête, corselet, antennes et pattes d'un rouge-brun, ou rouge-rosat, ou brunâtre; ces dernières souvent plus obscures. Écusson, deux bandes et une bordure apicale sur les élytres, majeure partie des épisternes méso et métathoraciques, bord postéro-latéral des deux ou trois premiers segments ventraux, garnis d'un duvet blanc ou cendré. Corselet râpeux. La 1^{re} bande élytrale est étroite, faiblement arquée, obliquement longitudinale, s'étendant de l'écusson vers le côté; la 2^e large, obliquement transversale, dirigée du milieu de la suture sur le bord externe. — L., 8-12 mill. . . . *ruficornis* Oliv.

Noir; corselet d'un rouge-rosat, ou d'un rouge pâle, ou testacé. Élytres ornées de deux bandes assez également étroites. (*V. infra Cl. massiliensis*). var. *fulvicollis* Muls.

16. Élytres sans tache blanche humérale.

Noir. Corselet paré d'une étroite bordure basilaire de duvet blanc. Écusson, deux étroites bandes arquées sur les élytres, leur sommet, épisternes méso et métathoraciques et bord postéro-externe des premiers segments ventraux revêtus d'un pareil duvet. La 1^{re} bande élytrale naissant de l'écusson, prolongée en arc vers le côté externe jusqu'à un premier tiers environ, et suivie d'un point sur le disque; la 2^e bande située vers le milieu, un peu obliquement dirigée en arrière vers le côté, étendue en avant en étroite bordure suturale jusque vers la base de la 1^{re} bande. La var. *fulvicollis* Muls. se distingue par son corselet d'un rouge rosat ou d'un rouge pâle ou testacé. — L., 6-9 mill. — *spinosulus* Muls. . . . *massiliensis* L.

Noir. Bordure basale du corselet interrompue dans le milieu, avancée sur les côtés, formée de duvet blanc; écusson, deux taches et une bande oblique sur les élytres, leur sommet, majeure partie des épisternes méso et métathoraciques, bord postérieur des premiers segments du ventre, garnis de même duvet. La première tache des élytres placée non loin de l'écusson, près de la suture, en forme de ligne raccourcie, un peu oblique en dedans, et dirigée en avant; la 2^e vers le 1^{er} tiers environ, également distante de la suture et du bord latéral; la bande située vers le milieu, obliquement transversale, formant avec sa pareille un arc interrompu dans le milieu. — L., 8-10 mill. *Pelletieri* Lap.

16. Élytres portant sur la fossette humérale une tache ovale de duvet cendré.

Noir. Une large bande cendrée transverse, trisinnée, souvent indistincte, sur la moitié postérieure du corselet. Écusson et bordure scutellaire garnis de duvet cendré; une tache sur la fossette humérale, une autre punctiforme près du bord marginal, derrière l'épaule; deux bandes sur les élytres et leur bord apical revêtus d'un pareil duvet; majeure partie des épisternes méso et métathoraciques, bord postéro-latéral des 1^{ers} segments du ventre parés d'un duvet blanc, très-rarement flave. La 1^{re} bande, formée sur chaque élytre d'une ligne obliquement longitudinale naissant de l'écusson et s'éloignant en ligne courbe de la suture vers le bord externe, se terminant, faiblement dilatée, dans le milieu de la largeur des élytres, après le 1^{er} tiers de leur longueur; la 2^e bande est transversale, plus développée vers la suture. — L., 8-12 mill. — *plebejus* Fabr. — *cordiger* Arrag. **figuratus** Scop.

3. 9^e article des antennes aussi long que le 4^e (*Caloclytus* Fairm.).

Noir ou brun-noir; antennes et pattes d'un fauve testacé, la massue des fémurs d'ordinaire enfumée. Corselet sillonné et paré d'une ligne médiane de duvet blanc et de deux taches latérales de même duvet; ces taches, l'écusson, les bandes des élytres, les épisternes méso et métathoraciques, et le bord postérieur du métasternum et des segments ventraux garnis d'un épais duvet blanc. La 1^{re} bande transverse, située vers le 1^{er} tiers de chaque élytre, est réduite à une grande tache en partie échancrée par devant; la 2^e bande, falciforme, convexe en avant. Parfois un épais duvet cendré revêt entièrement les élytres et cache leur dessin blanc. — L., 13-18 mill. — *semipunctatus* Fabr. — *Stierlini* Tourn.

speciosus Schneid. (1).

Cyrtoclytus Gangl.

Noir avec les antennes, tibias, tarsi et partie du bord latéral des élytres d'un jaune rougeâtre. Deux bandes formant fer à cheval sur le front, bord postérieur de la tête, marge du corselet, écusson, trois bandes dont les antérieures surtout étroites et une courte bande latérale sur les élytres, leur extrémité plus largement, sommet des épisternes méso et métathoraciques, bord postérieur du métasternum et des segments ventraux densément revêtus d'un duvet jaune pâle. Le liseré basilaire jaune du corselet interrompu devant l'écusson, et de chaque côté en dessous. La bande antérieure des élytres linéaire, faiblement sinuee, obliquement dirigée du sommet de l'écusson vers le bord latéral; la 2^e bande moins linéaire, arquée,

(1) M. Tournier dit l'avoir trouvé une fois dans les Alpes bernoises sur un tronc de sapin abattu. Pourrait se rencontrer dans les Alpes valaisanes (A. F.).

naissant à certaine distance de l'écusson, encore plus oblique en arrière vers le bord externe, avant lequel elle rencontre le sommet de la bande latérale et formant avec sa pareille de l'autre élytre un accent circonflexe; la 3^e bande bien plus large, située après le milieu, formant avec sa pareille un arc convexe en avant. — L., 11-14 mill.
capra Germ.

Anaglyptus Muls.

Cyrtophorus Le Conte.

1. 3^e article des antennes et à peine le suivant prolongés au sommet interne en une petite épine. Élytres obliquement tronquées à l'extrémité en dedans, leur angle apical externe plus ou moins obtus ou arrondi.

Noir avec la moitié antérieure des élytres d'un rouge-brun, rarement concolore (var. *hieroglyphicus* Herbst.). Antennes annelées de duvet cendré, avec leur sommet et les tarses rougeâtres. Écusson, sommet des élytres, trois étroites bandes sur chacune, et la partie du bord sutural compris entre les bandes, garnis d'un épais duvet blanc; la 1^{re} bande naissant après la gibbosité juxtascutellaire, parfois réduite, comme la 2^e, à une tache obliquement placée près de la suture; la 3^e bande, située après le milieu, est ondulense, transverse, plus fortement arquée extérieurement que vers la suture. Tête et corselet à duvet gris extrêmement fin et court, hérissés en outre de poils clairsemés comme à la base, au sommet des élytres et en dessous du corps, qui est aussi garni d'un duvet cendré assez épais. Épisternes méso et métathoraciques, moins leur base, revêtus de duvet blanc très-serré. — L., 9-12 mill. (Les var. *rusticus* Scop. et *litteratus* Gmel. sont identiques à la var. *hieroglyphicus* Herbst.). **mysticus** L.

1. 3^e article des antennes et les trois suivants longuement épineux au sommet. Élytres prolongées à leur sommet externe en une longue épine à pointe aiguë.

Noir; partie des antennes, base des fémurs, souvent aussi sommet des tibias et les tarses d'un rouge-brun. Dessin des élytres semblable à celui du *mysticus*; mais les deux 1^{res} bandes s'étendant plus loin en avant; de plus, ordinairement, le côté externe de la forte gibbosité basale, et l'espace compris entre la 2^e et la 3^e bande revêtus aussi de duvet cendré. Sommet des épisternes méso et métathoraciques et bord postéro-latéral du 1^{er} segment ventral garnis d'un épais duvet blanchâtre. — L., 9-13,5 mill. — *scriptus* Muls.

gibbosus Fabr.

Purpuricenus Fischer.

1. Corselet muni, de chaque côté, d'un tubercule bien déterminé.

2. Élytres d'un rouge vermillon, ornées, depuis la moitié environ de leur longueur, d'une large bande suturale noire, graduellement élargie en arrière et couvrant tout le sommet.

Noir; corselet tout noir (var. *affinis* Brull.) ou noir avec une tache rouge de chaque côté, ou noir, bordé de rouge antérieurement (*budensis* Gœze), ou rouge avec le bord postérieur noir (var. *hungaricus* Herbst), ou entièrement rouge. — L., 13,5-20 mill.

budensis Gœze.

Élytres entièrement d'un rouge vermillon, ou marquées sur la suture d'une grande tache noire, ovoïde ou elliptique, n'atteignant pas l'extrémité.

Noir; corselet tout noir, ou bordé de rouge en avant, ou orné d'une tache rouge sur les côtés. Tache suturale des élytres d'extension très-variable, parfois réduite et isolée de la suture sur chaque élytre en deux macules longitudinales (var. *bipunctatus* L. — *bilineatus* Muls.), ou bien manquant tout à fait (var. *Servillei* Serv.) — L., 14-20 mill. **Kaehleri** L.

1. Côtés du corselet arrondis, faiblement ou indistinctement tuberculés.

Élytres d'un rouge vermillon, parées d'une tache noire commune, en ellipse allongée, commençant près de l'écusson et se terminant près de l'extrémité. Corselet noir, marqué de chaque côté d'une grande tache rouge, obliquement transverse. Semblable au *Kaehleri* par la coloration, mais bien plus étroit et plus petit. — L., 12-13 mill.

globulicollis Muls.

Obrium Latr.

1. Mésosternum étroit, à côtés parallèles. D'un roux testacé; pattes d'ordinaire brunes ou noirâtres; corselet à ponctuation rare, très-fine. — L., 6-9 mill. — *ferrugineum* Fabr. **cantharinum** L.

1. Mésosternum très-étroit, acuminé vers le sommet. Entièrement d'un fauve testacé; corselet à ponctuation plus grosse et profonde, assez serrée. — L., 4-5,5-6 mill. . . . **brunneum** Fabr.

Leptidea Muls.

♂. Entièrement brun, avec les pattes un peu plus claires. ♀. Brune, avec le corselet, les fémurs et souvent aussi la tête d'un roux testacé.

Tête et corselet à ponctuation extrêmement fine et dense, à peine visible; élytres finement et éparsément ponctuées, prolongées jusque vers le milieu de l'abdomen (σ), ou un peu au-delà (ζ). — L., 4-6 mill. **brevipennis** Muls.

Gracilia Serv., Muls.

D'un brun noirâtre plus ou moins foncé, mat; finement pubescente; tête et corselet à ponctuation extrêmement fine et serrée; élytres superficiellement et assez éparsément ponctuées, planiuscules. Allongée, subparallèle; corselet une fois et demie à deux fois aussi long qu'il est large à la base. — L., 4, 5-6 mill. — *minuta* Fabr. — *pusilla* Fabr. — *vini* Panz. **pygmæa** Fabr.

Exilia Muls.

D'un rouge-brun; élytres d'un livide flavescent vers l'extrémité et d'ordinaire sur le calus huméral, ornées, vers le milieu, d'une bande transversale de même teinte, irrégulière, formée le plus souvent d'une tache ovale, juxta-suturale, et de deux autres latérales, allongées. Ponctuation très-fine sur la tête et le corselet, très-forte et assez dense sur les élytres, celles-ci avec plusieurs séries de points râpeux sétigères; corselet mat comme la tête, plus long que large, à bord postérieur relevé en crête profondément échancrée dans son milieu. — L., 9-14 mill. — *fasciolata* Kryu. . . . **timida** Mén

Cerambyx Linn., Lacord.

Hammaticherus Redt., nec Serv.

1. Angle sutural du sommet des élytres muni d'une petite dent spiniforme.

Corps brun, revêtu d'une très-fine pubescence grise ou cendrée. Élytres peu rétrécies vers l'extrémité. Corselet à rides irrégulièrement rugueuses et serrées, indistinctement caréné sur sa ligne médiane. Antennes (σ) bien plus longues que le corps, à 3^e, 4^e et 5^e articles deux fois au moins aussi longs qu'ils sont larges à leur sommet noueux. — L., 34-56 mill. — *Welensi* Küst.

velutinus Brull.

Corps noir. Élytres fortement rétrécies vers l'extrémité, passant à la couleur marron dans cette partie. Corselet noir brillant, sillonné en dessus de plis transversaux plus ou moins irréguliers. Antennes (σ) comme dans le précédent. Parfois les élytres sont revêtues d'une pu-

bescence gris-cendré assez épaisse (var. *Mirbecki* Lucas). — L., 28-50 mill. — *heros* Scop. **cerdo** L.

1. Angle sutural du sommet des élytres obtus ou arrondi.

2. Insectes de grande taille (30 à 45 mill.); corps noir avec les élytres d'un marron plus ou moins clair vers l'extrémité.

3. Corselet à sculpture et rides transversales superficielles; élytres déprimées sur le dos.

Noir, avec les élytres graduellement de couleur marron vers l'extrémité. Antennes (♂) plus longues que le corps; leurs 3^e à 5^e articles courts et fortement noueux. Dans cette espèce, la moitié inférieure des yeux est une demi fois au plus moins grande que chez le *cerdo*. — L., 36-45 mill. **miles** Bon.

3. Corselet profondément sculpté, irrégulièrement ridé; élytres non déprimées.

Noir, avec la teinte marron du tiers postérieur des élytres assez graduellement fondue en avant. 3^e à 5^e articles des antennes (♂) encore plus fortement noueux que dans le *miles*. — L., 30-45 mill. — *nodicornis* Küst. — *intricatus* Fairm. — *nodosus* Muls.

nodulosus Germ.

2. Corps plus petit (18 à 28 mill.), entièrement noir.

Corselet présentant six à huit plis transversaux, ou irrégulièrement ridé (var. *helveticus* Stierl.). Élytres rugueusement ridées, surtout en avant. 3^e et 4^e articles des antennes (♂) faiblement épaissis au sommet. — *cerdo* Scop. **Scopolii** Füssl.

Pachydissus Newm.

Tête et corselet noir de poix, le reste du corps brun clair. Corselet brillant, lisse, chargé sur le disque de plusieurs plis transversaux, onduleux, faiblement saillants, interrompus le long de la ligne médiane par une courte élévation longitudinale. Élytres munies d'une courte épine à leur angle apical interne, à ponctuation extrêmement fine et serrée, revêtues d'un duvet cendré ou gris cendré, très-fin et serré; tête et dessous du corps garnis d'un duvet semblable. — L., 20-22 mill. — *nerii* Er. **mauritanicus** Buq.

Hesperophanes Muls.

1. Corselet revêtu d'un duvet gris cendré extrêmement serré, présentant de nombreux et gros points fossulés, dénudés.

Brun rouge ou brun fauve; écusson garni d'un duvet blanc de neige; élytres à duvet bien plus fin et moins serré que sur le corselet, granulées à la base, finement et densément ponctuées en arrière, et marquées de points épars dénudés. Dessous du corps revêtu d'un

épais duvet cendré, plus long sur le métasternum. — L., 20-28 mill.
— *rotundicollis* Luc. — *Latreillei* Brullé. . . **sericeus** Fabr.

1. Corselet à duvet gris, sans points fossulés dénudés.

2. D'un brun plus ou moins foncé; élytres à duvet disposé par mouchetures.

Brun; revêtu d'un duvet gris fin et dense. Corselet à ponctuation réticulée très-serrée, présentant une ligne médiane lisse, écourtée, et d'ordinaire aussi quelques élévations irrégulières moins ponctuées. Élytres à duvet disposé par places, dépourvues de longs poils. Dessous parsemé de nombreux et petits points dénudés. — L., 15-23 mill.
— *nebulosus* Oliv. — *holosericeus* Rossi. . . **cinereus** Villers.

Très-semblable au précédent, mais plus rougeâtre; élytres clairsemées de longs poils mi-dressés, ordinairement marquées d'une bande sombre après le milieu. — L., 13-18 mill. — *fasciculatus* Fald. — *pulverulentus* Er. — *affinis* Luc. . . **griseus** Fabr.

2. D'un jaune rougeâtre; à fin duvet blond plus serré en dessous qu'en dessus.

Élytres avec une tache brune au-delà du milieu, arquée en avant, diluée en arrière, et précédée d'une bande transverse de duvet blanchâtre qui se continue en avant et en arrière sur la suture, s'élargit vers l'écusson et reparaît aux épaules. Corselet en arrière avec une carène médiane raccourcie. — L., 15-20 mill. — *miatus* Fabr.

pallidus Oliv.

Stromatium Serv.

Solenophorus Muls.

Entièrement d'un roux fauve; brièvement pubescent, avec des poils rares sétiformes; couvert d'une ponctuation fine et extrêmement serrée; élytres finement et éparsement granulées, surtout vers la base; pourvues de deux lignes longitudinales faiblement élevées. Corselet (σ) de chaque côté d'une grande plaque concave veloutée et en dessous d'un petit triangle analogue transverse. — L., 16-25 mill. — *strepens* Fabr. **unicolor** Oliv.

Rosalia Serv.

Noire; revêtue d'un fin duvet cendré bleuâtre; corselet orné d'une tache noire veloutée dans le milieu du bord antérieur; sur les élytres, une grande tache derrière l'épaule, une bande transversale après le milieu, et une petite tache avant le sommet, d'un noir velouté. — L., 20-36 mill. **alpina** L.

Rhopalopus Muls.

1. Élytres d'un vert métallique ou d'un bleu d'acier brillant.

3^e à 10^e articles des antennes épineux à leur sommet interne et externe. Dessous du corps, antennes et pattes noirs. Élytres très-irrégulièrement et grossièrement rugueuses à la base, ces rugosités devenant graduellement plus fines en arrière. — L., 18-24 mill. — *cognatus* Laich. — ? *Fischeri* Kryn. . . **hungaricus** Herbst (1).

1. Élytres d'un noir pur.

2. Pattes entièrement noires.

Noir. Sommet interne et externe des 3^e à 10^e articles des antennes épineux. Corselet rugueux comme la base des élytres; ces dernières finement chagrinées sur leur moitié postérieure. Corselet à poils dressés: élytres très-finement pubescentes: écusson glabre. — L., 16-22 mill. **clavipes** Fabr.

2. Fémurs, moins leur base, d'un rouge ferrugineux.

D'un noir terne. Articles des antennes inermes au sommet. Corselet médiocrement rugueux, hérissé de longs poils ainsi que la base des élytres; celles-ci ruguleuses en arrière; écusson pubescent. — L., 10-12 mill. — *punctatus* Fabr. **femoratus** L.

D'un noir brillant. 3^e à 10^e articles des antennes épineux à leur sommet interne et externe. Corselet rugueux, portant quelques élévations lisses, distinctes: élytres graduellement moins rugueuses en arrière; écusson glabre. Bien plus étroit et plus convexe que le précédent. — L., 12-14 mill. — *Vairii* Bedel. **spinicornis** Abeille.

(1) M. le D^r Puton, dans une note publiée par la *Revue* (1883, 91), après avoir indiqué les différences sexuelles de cette espèce, dont le ♂ a le corselet subarrondi sur les côtés, tandis que ceux-ci forment un angle très-prononcé chez la ♀, exprime l'opinion que le *Rh. insubricus* Germ. (angl.) n'est qu'une race de *hungaricus* à corselet plus ou moins ponctué-rugueux sur le disque (tandis qu'il offre un miroir presque lisse et des côtés bien plus densément et finement ponctués chez *hungaricus*) avec des élytres régulièrement et grossièrement ponctuées sur leur moitié antérieure, finement rugueuses-coriacées sur la moitié postérieure. On peut ajouter que la ♀ de *insubricum* (le ♂ nous est inconnu), au moins d'après les deux exemplaires des Bouches (B.-Alpes) que nous en possédons, diffère encore de *hungaricum* ♀ par sa taille d'un tiers ou moitié plus grande, ses antennes plus robustes, plus courtes, à trois derniers articles surtout proportionnellement bien moins longs, l'écusson beaucoup plus large que long (tandis qu'il est au moins aussi long que large chez les *hungaricum* ♂ ♀ des Vosges et de la Grande-Chartreuse), les élytres à moitié basilaire bien moins brillante, avec sa sculpture ruguleuse bien plus dense, non largement vermiculée, la moitié apicale étant toujours plus mate et jamais violacée comme chez *hungaricum*. Toutefois, ces caractères sont-ils spécifiques ou simplement ceux d'une race particulière? C'est un point à élucider sur une série suffisante d'exemplaires de régions diverses (A. F.).

Callidium Fabr. Ganglb.

Pyrrhidium Fairm. — *Callidium* Fairm. — *Poecilium* Fairm. —
Phymatodes Muls. — *Lioderes* Redt.

1. Corselet anguleux sur les côtés, inégal en dessous. (*Pyrrhidium* Fairm.)

Noir ou brun-noir, avec tout le dessus revêtu d'un duvet soyeux rouge couleur de feu ; souvent aussi sommet et côtés de l'abdomen parés d'un même duvet. — L., 9-11 mill. . . . **sanguineum** L.

1. Corselet arrondi sur les côtés.

2. Corselet à ponctuation régulière, dense ou ridée. (*Callidium* Fairm., *Poecilium* Fairm.).

3. Élytres non parées de bandes blanches.

4. Dessus du corps d'un vert métallique, bleu ou violet ; corselet bien plus large que long.

D'un vert métallique en dessus ; d'un brun clair ou foncé en dessous. Tête et corselet superficiellement ponctuées, très-finement chagrinés entre les points ; élytres distinctement ponctuées-ridées à la base, marquées en arrière de rides grossières ramifiées ou réticulées. — L., 11-13 mill. — *dilatatum* Payk. . . . **aeneum** Degée.

Bleu ou violet, antennes, tarsi et abdomen bruns. Corselet à ponctuation dense et rugueuse ; celle des élytres encore plus rugueuse, mais moins serrée, assez régulière. — L., 10-15 mill.

violaceum L.

4. En entier d'un fauve clair ou foncé, élytres souvent irisées de vert métallique ; corselet aussi long que large.

Tête et corselet fortement et densément ponctués ; tout le corps parcimonieusement hérissé de longs poils. 3^e et 4^e articles des antennes d'égale longueur. — L., 7-9 mill. — *castaneum* Redt. — *Deltili* Chevr. **glabratum** Charp.

3. Élytres ornées de bandes blanches transversales.

5. Yeux très-profondément échancrés.

D'un brun-rouge ou testacé, plus ou moins rembruni sur les deux tiers postérieurs des élytres ; celles-ci parées dans le milieu d'une large bande blanche transversale, moins développée vers la suture. Dessus à ponctuation dense et rugueuse. — L., 6-8 mill.

unifasciatum Oliv.

5. Yeux divisés en deux parties. (*Poecilium* Fairm.)

Noir ou brun ; base des antennes, 1^{er} tiers des élytres, pattes, sauf la massue des fémurs, d'un fauve testacé. Élytres ornées de deux bandes transversales arquées, formées de duvet blanc. Corselet fine-

ment ponctué; élytres profondément ponctuées sur le 1^{er} tiers seulement, parfois noires à la base (var. *infuscatum* Chevr.)—L., 4-6 mill. **alni** L.

2. Corselet finement granulé.

D'un bleu brillant; base des antennes et des fémurs, tibias et tarses d'un rouge flave. Tout le corps éparsément hérissé de longs poils. Corselet finement et peu densément granulé, avec la ligne médiane lisse; élytres à ponctuation profonde et grossière. — L., 6-8 mill. **rufipes** Fabr.

2. Corselet irrégulièrement ponctué, présentant des espaces lisses presque toujours élevés.

6. Mésosternum acuminé entre les hanches intermédiaires. (*Phymatodes* Muls.).

7. Élytres à ponctuation fine et écartée, d'ordinaire très-finement chagrinées dans les intervalles.

Mésosternum prolongé un peu au-delà du milieu des hanches intermédiaires. Corselet fortement arrondi et granulé sur les côtés, profondément, mais assez éparsément ponctué sur le disque; pourvu de trois callosités lisses: l'une devant l'écusson, sur la ligne médiane, les deux autres sur les côtés de cette ligne, un peu avant le milieu. Antennes plus longues (♂), plus courtes (♀) que le corps, parcimonieusement ciliées. Coloration extrêmement variable; le plus souvent testacé, avec le vertex, la poitrine, la massue des fémurs, d'un noir de poix, et les élytres bleues ou violettes. Des individus de couleur rembrunie, mais présentant une partie au moins du corselet et de l'abdomen de teinte claire, forment la var. *fennicum* L. Dans les var. *testaceum* Fabr. et *praustum* Fabr., les élytres sont entièrement testacées, ou testacées avec l'extrémité violette. Dans la var. *Sellæ* Kraatz: tête, moins la bouche, noire; poitrine noire; antennes, corselet, pattes et tout l'abdomen testacés; élytres d'un bleuâtre brillant. — Entre ces variétés on observe de nombreux passages. — L., 8-14 mill. **variabile** L.

7. Élytres profondément et densément ponctuées.

Mésosternum atteignant tout au plus le milieu des hanches intermédiaires. Élytres très-densément et profondément ponctuées-ridées, brunes, à reflet bleu ou violet; bouche et une partie du front d'un testacé jaunâtre; vertex brun. Antennes fortement ciliées, ordinairement d'un brun clair, plus foncées vers la base et le sommet; à 3^e article visiblement plus long que le 4^e. Corselet à ponctuation profonde, mais écartée et irrégulière, pourvu de trois callosités longitudinales; d'un flave testacé avec les reliefs latéraux bruns ou brunâtres, ou bien brun violâtre avec la région longitudinale médiane d'un flave testacé. Dessous du corps brun ou brun rougeâtre; pattes flaves, en partie brunâtres. — L., 7-10 mill. —

melancholicum Fabr. — *brevicolle* Schœnh. — *thoracicum* Comoll. **lividum** Rossi.

Mésosternum atteignant à peu près l'extrémité des hanches intermédiaires. Brun ou noir de poix, souvent à reflet violet; élytres avec les épaules ordinairement d'un jaune roussâtre. Corselet à ponctuation plus ou moins forte, pourvu de 3 à 5 callosités lisses; élytres rugueusement ponctuées. Abdomen souvent d'un flave testacé. Parfois l'insecte est entièrement d'un brun-jaune. — L., 6-9 mill. — *turidum* Oliv. — *humérale* Comoll. — *barbipes* Villa.

abdominale Bon.

6. Mésosternum à côtés parallèles, largement tronqué et profondément échancré au sommet (*Lioderes* Redt.).

D'un roux testacé, avec les yeux noirs à facettes grossières. Tête et corselet à points écartés, finement pointillés dans les intervalles; ce dernier pourvu de 3 à 5 callosités lisses. Élytres assez fortement, mais non densément ponctuées, marquées d'une impression humérale atteignant presque la moitié de leur longueur. Corps finement hérissé de poils clairs. — L., 11-15 mill. . . . **Kollari** Redt.

Semanotus Muls.

Sympiezocera Lucas.

1. Élytres brun métallique ou brun clair, unicolores.

Dessus du corps d'un bronzé obscur, souvent à reflet vert ou cuivreux. Corselet très-densément et finement ponctué sur les côtés, très-rugueux sur le disque; pourvu, comme la tête et le dessous du corps, de longs poils clairsemés. Élytres à ponctuation grossière à la base, finement ridée en arrière, garnies de poils couchés, peu épais. Antennes, pattes et dessous du corps bruns; fémurs parfois rougeâtres. — L., 10-14 mill. — *cupripennis* Kriechb. **coriaceus** Payk.

1. Élytres noires, à bandes transversales jaunes ou fauves, à dessin noir. Tête, corselet et dessous du corps assez densément garnis de longs poils dressés, blanchâtres.

Noir ou brun de poix; élytres ornées de deux bandes transversales d'un jaune pâle, ondulées, interrompues près de la suture. Base des fémurs, tibias et tarsi d'un brun clair. Élytres à ponctuation forte et profonde, mais non serrée; finement pubescentes, avec de longs poils à la base et sur la suture. — L. 17-14 mill. **undatus** L.

Noir; élytres fauves, à ponctuation médiocrement fine et serrée; parées dans le milieu d'une large bande transversale noire; leur dernier quart pareillement noir, et bien plus finement et densément ponctué. — L., 14-17 mill. **Laurasi** Lucas.

Hylotrupes Serv.

Noir de poix ou brun, à fin duvet gris ; élytres parfois d'un testacé livide. Corselet (♂) hérissé de poils assez rares, avec des points gros et serrés sur les côtés, fins et écartés sur le disque ; présentant une ligne médiane lisse, flanquée sur les côtés de deux callosités longitudinales lisses, faiblement élevées, souvent raccourcies ou interrompues par une fossette. Corselet (♀) à pubescence épaisse, blanchâtre, disposée par mouchetures ; bien plus large que chez le ♂, fortement dilaté-arrondi sur les côtés ; offrant sur le disque une ligne médiane lisse et deux callosités miroitantes élevées ; côtés assez finement et très-densément ponctués-ridés en dessus et en dessous. Élytres (♂) à côtés assez parallèles, (♀) élargies en avant, rétrécies en arrière ; rugueuses, finement pubescentes, et parées d'ordinaire de mouchetures de duvet plus épais, disposées en forme de bandes. Dessous du prosternum à ponctuation grossière, assez dense (♂), très-fine et écartée (♀). Abdomen très-finement et éparsément ponctué ; pygidium (♀) prolongé en oviducte. — L., 8-20 mill. — *affinis* Saven (♂). — *lividus* Muls. (élytres d'un testacé livide). — *puellus* Villa (élytres sans mouchetures). — *Koziorowiczi* Desbr. (♂). **bajulus** L.

Tetropium Kirby.

Criomorplus Muls. — *Isarthron* Redt.

1. Corselet luisant, à ponctuation fine et espacée sur le disque, très-finement et densément granulé sur les côtés ; élytres pourvues de deux faibles lignes longitudinales. Noir, avec les antennes et les pattes, au moins en partie, d'un fauve ferrugineux et les élytres couleur de sanguine ; parfois élytres noires (var. *fulcratum* Fabr.), ou encore l'insecte entièrement noir (var. *aulicum* Fabr.). — L., 10-16 mill. — *castaneum* L. **luridum** L.

1. Corselet mat, densément ponctué-ridé sur le disque, à granulation latérale extrêmement fine et dense. Noir, avec les antennes et les pattes plus ou moins brunes ; bords antérieur et postérieur du corselet ferrugineux ; élytres d'un brun rougeâtre clair, leur 1^{er} quart à pubescence d'un cendré jaunâtre, extrêmement courte et épaisse. Diffère surtout du précédent par les antennes plus grêles, les joues plus courtes, et par les lignes longitudinales des élytres plus élevées. — L., 10-14 mill. **fuscum** Fabr.

Oxypleurus Muls.

Entièrement d'un fauve testacé, densément et assez grossièrement ponctué, à pubescence grise, plus épaisse sur l'écusson; élytres parsemées de gros points sétigères, entourés de petits espaces circulaires dénudés. Corselet un peu plus long qu'il n'est large à la base, offrant de chaque côté, un peu avant le milieu, un tubercule obtus. — L., 12-15 mill. — *scutellaris* Costa. . . . **Nodieri** Muls.

Saphanus Serv., Fairm.

Drymochares Muls.

1. Dernier article des palpes maxillaires en triangle, obliquement tronqué au sommet (*Saphanus* Serv.).

Noir ou brun de poix, brillant, finement pubescent. Tête et corselet densément et assez grossièrement ponctués; ce dernier avec une ligne médiane lisse, armé sur les côtés d'une épine plus ou moins pointue. Élytres bien plus finement et moins densément ponctuées que le corselet, offrant d'ordinaire sur leur moitié interne de faibles stries parallèles, longitudinales; subparallèles (σ), un peu dilatées en ventricule après le milieu (φ). — L., 15-18 mill. — *spinus* Fabr. **piceus** Laich. (1).

1. Dernier article des palpes maxillaires cultriforme (*Drymochares* Muls.).

D'un noir mat: sommet des antennes, des fémurs et des tibias, palpes et tarses plus clairs. Dessus à ponctuation très-serrée avec des poils cendrés noirâtres, assez denses, subsétiformes. Corselet présentant une ligne médiane lisse; élytres à ponctuation un peu plus fine et encore plus serrée que celle du corselet, longitudinalement ridées çà et là, sans traces de stries profondes; à côtés assez parallèles (σ), un peu dilatées en ventricule (φ). — L., 14-17 mill.

Truquii Muls. (2).

(1) Le *Saphanus cylindraceus* Fairm., des Pyrénées, à épine latérale du corselet très-petite, obtuse, ne paraît être qu'une variété du *piceus*.

(2) Ici se place l'espèce suivante, omise par M. Ganglbauer dans son travail et récemment signalée en France:

Neomarius Fairmaire.

Gandolphei Fairm., *Rev. Mag. Zool.*, 1873, 351.

Elongatus, pallide corticeus, opacus, elytris nitidioribus, capite medio depresso, sulco cruciformi signato, prothorace longitudine laud latiore, scricante, medio sulcato, antice et

Criocephalus Muls.

1. Yeux portant quelques poils fins et rares. 3^e article des tarsi postérieures profondément divisé en deux lobes presque jusqu'à la base.

D'un brun clair ou foncé, très-finement et densément pubescent; tête et corselet très-densément ponctués-ridés; ce dernier rayé d'une ligne médiane lisse, raccourcie, et marqué sur le disque de deux impressions longitudinales arquées. Élytres plus de trois aussi longues qu'elles sont larges, à ponctuation assez écartée; très-finement granulées entre les points, pourvues de deux ou trois lignes longitudinales distinctement élevées; leur angle apical interne étiré en pointe.—L., 13-25 mill.—*pachymerus* Muls. (♂), — *polonicus* Mots. — *coriaceus* Mots. **rusticus** L.

1. Yeux glabres. 3^e article des tarsi de moitié environ moins profondément bilobé.

Brun foncé; pour tout le reste très-semblable au précédent. — L., 14-22 mill.—*ferus* Kraatz. **epibata** Schiedte.

Nothorrhina Redt.

Brun; antennes et pattes d'un fauve testacé. Corselet plus long que large, oblong, arrondi aux angles, à ponctuation éparsée dans le milieu, râpeuse sur les côtés. Élytres ruguleusement ponctuées, pourvues chacune de trois lignes longitudinales élevées, plus ou moins distinctes. Antennes de 12 articles (♂). — L., 7-10 mill. — *scabricollis* Redt. **muricata** Schœnh.

Asemum Eschs.

D'un noir de poix, mat; élytres souvent brunes (var. *agreste*

ante medium transversim impresso, élytris elongatis postice paulatim attenuatis, dense sat tenuiter punctatis, tenuiter rugulosis, leviter costulatis, subtilis eluereo-sericans.

Allongé, atténué en arrière, peu épais, déprimé en dessus, d'un fauve brunâtre, mat et soyeux sur la tête et le corselet, un peu brillant sur les élytres, couvert d'une pubescence fauve, très-fine; dessous couvert d'une pubescence fauve, serrée, plus longue. Antennes ayant les 1^{ers} articles couverts de fines aspérités. Tête courte, un peu concave entre les antennes; un fort sillon longitudinal coupé par un sillon transversal entre les yeux. Corselet anguleusement arrondi sur les côtés, presque également rétréci en avant et en arrière, très-peu convexe, sillonné au milieu, ayant deux impressions transversales, l'une en avant, l'autre avant le milieu; bord postérieur arqué en dedans. Écusson en triangle très-arrondi. Élytres coupées droit à la base, avec les épaules anguleusement arrondies; surface densément et assez finement ponctuée, finement rugueuse; sur chacune 3 côtes très-fines, les deux premières se réunissant bien avant l'extrémité.

Fabr. = *dichroum* Gmel.). Tête et corselet à ponctuation ridée extrêmement dense, garnis de poils très-courts; ce dernier présentant sa plus grande largeur un peu après le milieu, marqué de quelques dépressions sur le disque. Élytres à ponctuation extrêmement fine et serrée, pourvues de deux à quatre côtes longitudinales. — L., 10-18 mill. — *buprestoïdes* Saven. **striatum** L.

Spondylis Fabr.

Noir; poitrine à pubescence brune. Tête et corselet assez finement et densément ponctués; élytres pourvues chacune intérieurement de deux lignes longitudinales en forme de côtes, et d'une 3^e ligne externe plus faiblement élevée; marquées de points assez gros et profonds, très-finement ponctuées dans les intervalles. — L., 12-22 mill. **buprestoïdes** L.

3^e GROUPE. — PRIONINI.

Prionus Fabr.

Corselet deux fois plus large à la base qu'il n'est long sur sa ligne médiane; élytres très-densément coriacées-ridées, avec deux ou trois lignes longitudinales peu saillantes. — L. 24-40 mill. **coriarius** L.

Ergates Serv.

Brun de poix (♀), ou brun rougeâtre (♂). Antennes plus longues que le corps (♂), un peu plus longues que la moitié du corps (♀). — Corselet deux fois aussi large que long, assez déprimé, finement crénelé sur les côtés (♂), à ponctuation fine et très-serrée en dessus, avec deux espaces lisses élevés et quelques autres plus petits, irréguliers. Chez les ♀, corselet denticulé sur les côtés qui sont armés, après le milieu, d'une dent fortement saillante; inégal en dessus, très-rugueusement et irrégulièrement ponctué-râpeux. Élytres très-densément ponctuées-ridées, avec deux lignes longitudinales élevées très-faibles ou nulles. — L., 27-50 mill. — *serrarius* Panz.
faber L.

Macrotoma Serv.

Prinobius Muls.

Noir de poix ou brun ; antennes plus longues (σ) ou aussi longues (φ) que la moitié du corps. Corselet bien plus large que long, armé sur les côtés de 8 à 14 petites épines, et d'une plus forte, située avant les angles postérieurs ; non ou à peine rétréci en avant (σ), finement et très-densément ponctué en dessus, rayé d'un profond sillon médiane, et creusé avant le milieu de deux grandes fossettes. Chez les φ le corselet est sensiblement rétréci en avant, à ponctuation rugueuse, écartée dans le milieu, densément râpeuse sur les côtés ; un sillon obsolète. Élytres pourvues de trois ou quatre lignes longitudinales faiblement saillantes ; mates (σ), brillantes (φ). — L., 30-45 mill. — *Atropos* Chevr. (σ). — *cedri* Mars. — *Gaubili* Chevr. (σ). — *lethifer* Fairm. — *Germari* Muls. — *Goudoti* Chevr. — *Myardi* Muls (σ). **scutellaris** Germ.

Aegosoma Serv.

Brun rougeâtre ; revêtu en entier d'un fin duvet gris. Antennes un peu plus longues que le corps et chargées de petites aspérités (σ) ; dépassant seulement la moitié du corps et lisses (φ). Corselet deux fois aussi large que long, mutique sur les côtés, mais avec les angles postérieurs plus ou moins épineux. Élytres portant trois à quatre lignes longitudinales distinctement saillantes ; très-finement et densément granulées comme tout le dessus du corps. — L., 32-48 mill. **scabricorne** Scop.

Tragosoma Serv.

Brun rougeâtre, avec les élytres le plus souvent d'un brun de poix ; corselet et poitrine à pubescence épaisse disposée par touffes, d'un roux fauve. Antennes plus longues (σ) ou aussi longues (φ) que la moitié du corps. Tête et corselet à ponctuation médiocrement fine et dense ; ce dernier deux fois au moins aussi large que long, armé d'une épine droite dans le milieu de ses côtés. Élytres avec trois ou quatre lignes longitudinales, finement ridées ; épineuses à leur angle apical interne. — L., 16-30 mill. **depsarium** L.

2^o SOUS-FAMILLE. — LAMIITÆ.

Dorcadion Dalman, Ganglb.

1. Corselet offrant une bande médiane, linéaire, longitudinale, de duvet blanc.

♂ Antennes plus épaisses, fuligineuses, sauf vers la base. Noir mat, subvelouté en dessus. chagriné sous le duvet; côtés de la tête, du corselet, dessous du corps et pattes couverts de duvet gris cendré; une ligne longitudinale de duvet blanc sur la tête, divisée par un fin sillon et reliée au liseré de même duvet qui entoure le bord postérieur des yeux; partie antérieure du front un peu brillante, subchagrinée avec des points épars. Élytres à suture et pourtour liserés en entier de duvet blanc, épaules à duvet cendré s'étendant un peu en arrière sur leur ligne relevée qui est marquée de gros points squameux assez rares, devenant graduellement plus fins, puis s'effaçant au-delà du milieu; ♀ plus courte, plus trapue, surtout à élytres plus larges et plus convexes; antennes et pattes plus courtes, plus fines, parfois plus ou moins brunnâtres; duvet noirâtre du dessus remplacé par un duvet fuligineux, plus clair aux élytres; celles-ci marquées de petites taches noires irrégulières en dehors du liseré blanc sutural et de quelques autres plus petites sur une étroite ligne cendrée discoïdale qui rejoint aux deux tiers de l'élytre une large bande également cendrée intrahumérale, prolongée jusqu'au sommet de la suture, mais peu marquée; ponctuation nette jusqu'au sommet en dedans et en dehors de la côte humérale qui est obtuse et rarement brune avant le milieu (1). — L., 13 mill. — *pedestre* L. — *lemniscatum* Küst. — *cineracium* Küst. (♀). **arenarium** Scop.

1. Corselet dépourvu d'une bande médiane linéaire, longitudinale, de duvet blanc.

Noir, avec les antennes annelées de blanc. Tête et corselet glabres, très-densément ponctués-rugueux; la tête rayée d'une ligne médiane, le corselet offrant une ligne médiane impunctuée, plus ou moins entière, faiblement élevée, rarement presque tout à fait effacée, parfois rayée d'un fin sillon médian. Élytres densément tomenteuses. Dans le *fuliginator* type, le duvet est entièrement cendré ou varié de bandes jaunes ou brunes. De tels exemplaires, mais plus grands et trapus, se rapportent à *lobesum* Gautier, de Toulouse. La var.

(1) Cette description a été faite sur les types gallo-rhéniens (Savoie) (A. F.). †

oratum Sulz. — *hypocrita* Muls., à duvet du fond des élytres brun clair, fait le passage à la var. *vittigerum* Fabr. (*quadrilineatum* Küst. — *mendax* Muls.), à duvet des élytres brun foncé ou brun noir, avec des bandes d'un blanc pur; dans les var. *vittigerum* et *oratum*, la bande dorsale, s'étendant jusqu'au-delà du milieu des élytres, est reliée par la base à la bande suturale. La var. *navaricum* Muls. ne diffère de *vittigerum* que par la bande dorsale pins courte, ne dépassant pas le premier tiers de la longueur des élytres. La var. *monticola* Muls., par la ponctuation moins rugueuse du corselet, par la ligne médiane de la tête effacée sur le vertex, et la bordure suturale non reliée par la base à la bande dorsale, se rapproche de la var. *meridionale* Muls. (*alpinum* Chevr.). — Dans cette dernière, la tête et corselet, revêtus d'un léger duvet cendré, ont la ponctuation bien plus écartée et plus fine. Dans le *meridionale* type, la bande humérale est élargie vers l'extrémité et reliée au sommet des élytres à la bande latérale. — La var. *pyrenæum* Germ., des Pyrénées, présente entre la bande humérale, abrégée au sommet et la bande dorsale, une 3^e bande s'atténuant vers la base et les deux tiers des élytres. Le *striola* Muls. tient le milieu entre le *pyrenæum* et le *meridionale*, et de même que l'*oratum*, le *navaricum* et le *monticola*, mérite à peine de figurer comme variété (1). — En dehors de ces variations dans l'aspect duveteux, citons encore une race toute noire: l'*atrum* Bach, de Thuringe, à élytres glabres (2). — L., 12-18 mill.

fuliginator L.

1. Corselet présentant une ligne médiane, subsillonnée, régulière, lisse, brillante, bordée de chaque côté d'une bande linéaire blanche ou jaunâtre.

Noir, avec les antennes annelées de blanc, brunes ou, ainsi que les pattes, d'un rouge-brun clair ou foncé. Tête et côtés du corselet garnis d'épais duvet blanc; la tête avec deux bandes médianes longitudinales se joignant sur le vertex, et deux autres bandes larges et brunes, post-oculaires; le corselet paré aussi de deux bandes longitudinales très-larges de même couleur, nettement bordées sur les côtés de duvet blanc. Tête rayée d'une ligne médiane simple, souvent obsolette sur le vertex; sur le corselet, une bande médiane noire, lisse, renfermée dans deux étroites bandes blanches longitudinales, non ou

(1) Dans le *Catalogue* Heyden-Reitter-Weise, le *striola* Muls. (*err.* Chevr.) est réuni comme identique au *pyrenæum*, ce qui semble plus exact. Du reste, pour nous le *fuliginator* ne comprend que deux races dignes d'être distinguées dans notre faune: le *meridionale* Muls. (*alpinum* Chevr.) et le *pyrenæum* Germ. (*striola* Muls.) (A. F.).

(2) Il est très-douteux que cette race (si tant est qu'elle soit réelle), indiquée par Mulsant comme trouvée à Niort par Ecoffet, appartienne à la faune gallo-rhénane. Il s'agit sans doute d'exemplaires frottés. (A. F.)

à peine élevée, offrant tout au plus la faible trace d'un sillon médian. Un épais duvet brun forme le fond des élytres, parées d'une étroite bordure suturale blanche et de trois autres bandes longitudinales de même couleur : la 1^{re} discale, plus ou moins raccourcie, souvent réduite à une courte raie basilaire; la 2^e humérale, s'étendant jusque vers le sommet, ordinairement plus large que la 3^e qui est latérale et assez étroite. Le duvet brun devenant d'un gris-brun plus clair, le dessin blanc passe au jaunâtre. Le *Donzeli* Muls. se rapporte à des *molitor* de plus grande taille, à duvet brun des élytres comme poudré de cendré et avec les bandes d'un blanc plus sale. De plus, dans ces grands exemplaires, la ligne médiane de la tête se prolonge jusqu'au vertex, et le prosternum est sillonné. Le *senegalense* Thoms. est un *molitor* de petite taille (11,5 mill.), à duvet brun clair, avec la base des antennes rougeâtre, et une très-courte bande dorsale. Dans la var. *Brisouti* Kraatz, la tête et le corselet sont entièrement revêtus de duvet jaunâtre, et dépourvus de dessin; les élytres d'un brun noirâtre, parées de bandes d'un jaune blanchâtre. — L., 9-17 mill. — *lineola* Illig. . . **molitor** Fabr.

L'espèce suivante nous étant inconnue, nous ne pouvons qu'en reproduire la diagnose :

Stableaui Chevr., *Ann. Ent. Fr. Bull.*, 1870, p. LXXXIV.

♂. *Angustum, elongatum, subparallelum, nigro-fuliginosum, in prothorace lineis quatuor et in singulo elytro lineis tribus albis: marginali et suturali apice conjunctis sed humerali ante summum abbreviata, præterea in medio basis lineola alba ad lineam nigram juncta; capite anguste sulcato, antennis elongatis, fere corporis longitudine, usque ad apicem attenuatis, articulis 3-5 clavatis; prothorace lateribus mediis angulato, longitudine anguste costato; pedibus nitidis.* — Long., 12-13; lat., 4 1/2 mill.

C'est assurément la plus étroite des espèces de France. Elle a été découverte sur les monts pyrénéens par notre collègue, M. Stableau (1). — ♀ inconnue (*Ex* Chevrolat).

Herophila Muls.

Dorcatypus Thoms.

Densément revêtue d'un duvet brun. Élytres parées chacune de deux taches de duvet d'un noir velouté : l'une située sur le 1^{er} tiers

(1) Une indication aussi peu précise de localité permet de douter beaucoup de son exactitude, et l'espèce, si elle est valable, doit être étrangère au moins aux Pyrénées françaises (A. F.).

environ de leur longueur, l'autre après le milieu ; souvent parsemées en outre, surtout avant l'extrémité, de taches plus petites du même duvet. — L., 14-26 mill. — *funesta* Fabr. **tristis** L.

Morimus Serville, Thoms.

1. Antennes (σ) d'un quart environ plus longues que le corps.

Noir, revêtu d'un duvet cendré. Élytres grossièrement granulées, ornées de quatre taches de duvet d'un noir velouté, disposées comme dans l'*Herophila tristis*. — L., 20-35 mill. — *tristis* Fabr.

funereus Muls.

1. Antennes (σ) une fois et demie à deux fois aussi longues que le corps.

Noir, revêtu d'un duvet cendré ou brun cendré. Élytres parées de quatre taches de duvet disposées comme dans l'espèce précédente, mais plus irrégulières. — L., 19-34 mill. — *lugubris* Fabr. — *verecundus* Fald. **asper** Sulz.

D'après Mulsant, cette espèce se distingue de la précédente par son vertex marqué d'une ligne médiane finement carinulée, par son corselet moins inégal sur le disque, par ses élytres plus dilatées vers la moitié de leur longueur, enfin surtout par son écusson arrondi, tandis qu'il est plus ou moins bilobé postérieurement dans le *funereus*; mais, d'après M. Ganglbauer, l'examen d'un grand nombre d'individus montre que ces caractères différentiels ne sont pas toujours nettement tranchés.

Lamia Fabr., Muls.

Noire, mais revêtue d'un léger duvet gris brunnâtre. Élytres chargées de granulations affaiblies postérieurement, parsemées de mouchetures de duvet gris fauve. — L., 14-20 mill. **textor** L.

Monochamus Latr., Serv.

1. Élytres faiblement mais sensiblement déprimées en travers sur le 1^{er} tiers de leur longueur. Écusson garni d'un duvet flave, non partagé par une ligne médiane glabre.

Ponctuation des élytres moins rugueuse et encore très-distincte vers l'extrémité; les points portant de petits poils mi-couchés, très-courts, à peine perceptibles, un peu plus serrés en arrière seulement.

Élytres des ♂ fortement rétrécies vers l'extrémité, sans taches, ou ne montrant que de petites macules; celles des ♀ peu rétrécies en arrière, marquées de taches de duvet jaune blanchâtre, plus nombreuses et plus étendues. — L., 26-32 mill. — *sutor* Germ.

sutor Fabr.

1. Élytres sans impression transversale.

2. Duvet de l'écusson rayé sur toute sa longueur d'une ligne médiane glabre. Élytres à ponctuation partout confuse et assez régulièrement serrée jusqu'au sommet, peu rétrécies en cette partie (♂).

Noir, avec les élytres marquées de mouchetures de duvet flave, vaguement disposé en bandes transversales. Tête et corselet non ou parcimonieusement mouchetés; ce dernier paré d'ordinaire, sur les côtés, de mouchetures plus épaisses. — L., 18-24 mill. — *Heinrothi* Cederh. (*nec* Solsky) **sutor** L.

2. Duvet de l'écusson rayé en avant seulement d'une courte ligne médiane glabre. Élytres sérialelement ponctuées çà et là, bien plus éparsément vers l'extrémité, et rétrécies en cette partie (♂).

Noir avec un reflet bronzé plus ou moins distinct. Antennes et pattes d'un brun rougeâtre plus ou moins clair. Tête et corselet à duvet ochracé densément moucheté; celui des élytres disposé, surtout chez les ♀, en deux ou trois sortes de bandes transversales. Élytres à ponctuation bien plus écartée sur leur moitié postérieure; garnies d'ordinaire, entre les taches, d'une pubescence cendrée assez dense; duvet des taches le plus souvent d'un jaune d'ocre, parfois jaunâtre ou gris blanchâtre, rarement d'un blanc pur. — L., 15-25 mill. — ? *nitidior* Abeille. **galloprovincialis** Oliv.

Mesosa Serville.

1. Corselet densément granulé-ridé, orné de quatre taches de duvet noir velouté, bordées de jaune et nettement limitées. Élytres granuleuses vers la base. Mésosternum élevé en forme de tubercule.

Noire, partout densément et finement revêtue de duvet gris. 3^e article des antennes et les suivants d'un brun rougeâtre, annelés de cendré sur leur 1^{re} moitié. Sur le corselet quatre taches ocellées, d'un noir velouté, entourées d'un iris jaune; une tache pareille après le milieu de chaque élytre, et un peu avant le milieu une autre tache noir veloutée, bordée de jaune en arrière seulement, et souvent accompagnée à son côté externe d'une tache plus petite mais semblable. Entre les deux taches ocellées des élytres, on observe aussi une tache suturale de velours noir, bordée de duvet jaune en avant seulement. Dessus du corps parsemé en outre de petites taches de ce même duvet jaune, formant sur les élytres des

lignes onduleuses, transversales; ces petites taches manquant souvent sur le disque du corselet, et alternant le long de la suture des élytres avec d'autres macules noires. Écusson moucheté de jaune d'ocre. Élytres granulées vers la base, d'une manière graduellement plus faible en arrière. Dessous du corps à duvet gris, densément moucheté de jaune d'ocre. — L., 10-17 mill. **curculionoides** L.

1. Corselet à ponctuation profonde et écartée, revêtu d'un duvet roux fauve et présentant des bandes longitudinales dénudées, noirâtres, mal limitées. Élytres granulées vers la base, marquées de points glabres de grosseur variable, très-écartés. Mésosternum à peine tuberculé.

Noire; antennes brunes, avec le 3^e article et les suivants brun clair et annelés de cendré sur leur 1^{re} moitié. Tête revêtue d'un duvet cendré-fauve, épaissi et disposé sur le vertex en trois bandes d'un roux fauve. Élytres à duvet roux fauve, parées dans le milieu d'une large bande transversale dentée, blanche, un peu mélangée de fauve, limitée en avant et en arrière par une bande dentée médiocrement large, plus ou moins entière, noire. Derrière la bande transversale se trouvent, sur chaque élytre, des taches noires plus ou moins visibles en zigzag; en avant, elle est ornée d'une mouchetture de duvet blanc, située près de la suture et sur le 1^{er} tiers environ de la longueur des élytres. Écusson noir, à ligne médiane de duvet fauve. Dessous du corps garni d'un duvet roux ou fauve très-épaissi par places et parfois lavé de grisâtre. — L., 9-14 mill. — *nubila* Oliv. **nebulosa** Fabr.

Parmena Latreille.

1. Dessus du corps et des antennes non hérissé de longs poils.

Brune ou d'un rouge brun. Tête et corselet garnis d'un léger duvet fauve cendré; ce dernier assez densément ponctué, paré, dans les exemplaires bien frais, de trois taches de duvet plus épais. Élytres marquées de points grossiers, profonds surtout vers la base; recouvertes d'un duvet fauve cendré et parées chacune dans leur milieu d'une large bande transversale dentée, à peine duveteuse, brune, plus développée au côté externe, renfermée entre deux lignes en zigzag de duvet fauve plus serré. — L., 5-9 mill. — *fasciata* Vill. — *unifasciata* Rossi. — *interrupta* Carmagn. *ined.* **balteus** L.

1. Dessus du corps et des antennes hérissé de longs poils.

Brune ou brunâtre, revêtue d'un duvet gris cendré très-variable sur les élytres, qui sont parfois marquées d'une bande médiane transversale, brunâtre, ou de divers autres signes. — L., 7-10 mill. — *pilosa* Sol. **Solieri** Muls.

Pogonochærus Latr., Muls.

1. Angle apical externe des élytres obtus ou arrondi, non étiré en forme de dent ou d'épine quoique parfois un peu acuminé.

2. Élytres avec une bande oblique brun de poix ou noire, s'étendant du 1^{er} tiers des côtés vers la suture, et bordée en avant d'une raie blanchâtre d'épais duvet.

3. Élytres marquées, même près du sommet, de points enfoncés. Dessus du corps n'étant pourvu que de poils assez courts et rares. Corselet plus large au bord antérieur qu'à la base. Écusson garni de duvet gris ou blanc.

Bouche, base, annelée de duvet blanc, des articles antennaires, majeure partie des pattes, bords antérieur et postérieur du corselet, parfois aussi partie du disque de ce segment, souvent enfin les élytres, moins leur bande oblique foncée, rougeâtre; le reste du corps noirâtre. Tantôt la teinte noirâtre, tantôt la rougeâtre domine. Tête et corselet revêtus de duvet cendré, ce dernier avec une courte ligne médiane lisse et deux petits tubercules dénudés sur le disque. Élytres marquées sur leur moitié antérieure d'une large impression s'étendant obliquement des épaules vers la suture, cette impression densément revêtue d'un duvet blanchâtre ou gris jaunâtre, et limitée en arrière par la bande oblique sombre. Moitié postérieure des élytres à duvet peu serré, bariolé de taches blanches et brunes. Nervure interne des élytres parée sur sa 2^e moitié de trois fascicules de poils noirs longitudinalement comprimés.—L., 4-5 mill. *ovalis* Gmel. — *multipunctatus* Georg. — *scutellaris* Muls.

ovatus Goeze.

4. Élytres sans points enfoncés près du sommet. Dessus du corps cilié de longs poils. Corselet pas plus large ou à peine plus large en avant qu'à la base. Écusson noir velouté, avec sa ligne médiane blanche.

Élytres très-superficiellement impressionnées sur leur moitié antérieure. Coloration très-variable où domine tantôt le rougeâtre ou le rouge brun, souvent aussi, en plus grande extension, la teinte noirâtre. Quand la couleur noire se répand en entier sur les élytres, la bande oblique dénudée, limitée en avant par l'épais duvet cendré blanc, est moins apparente. En général, même ornementation tomenteuse que dans l'*ovatus*; élytres plus ou moins tachées de brun ou de noirâtre. — L., 4-6 mill. **decoratus** Fairm.

2. Élytres parées sur leur moitié antérieure d'une large bande transversale de duvet blanc, prolongée en avant sur les côtés, souvent interrompue sur la suture, et plus ou moins bordée postérieurement de noirâtre.

Brun rougeâtre ou brun, à duvet moucheté. Tête garnie de poils blancs entre les antennes, ornée sur le vertex de deux fascicules de poils bruns. Corselet densément revêtu d'un duvet bariolé de blanchâtre et de brunâtre, avec des taches brunes; chargé sur le disque de deux petits tubercules dénudés, brillants. Ecusson noir velouté, avec sa ligne médiane blanche. Elytres présentant devant la bande transversale de duvet blanc un tubercule obtus, densément garni de poils; bariolées d'un duvet blanchâtre et brunâtre, avec des taches brunes sur leur moitié postérieure et les bordures suturale et externe; des trois nervures longitudinales, l'externe effacée après le milieu, les deux autres fortement saillantes et densément revêtues de duvet blanc sur leur 2^e moitié, l'interne parée de deux ou trois fascicules arrondis de poils noirs. — L., 5-6,5 mill. — *hispidus* L. — *fascicularis* Panz. **fasciculatus** Degéer.

1. Angle apical externe des élytres, parfois aussi l'angle sutural, étirés en forme de dent.

4. 3^e article des antennes et les suivants brièvement annelés de blanc sur leur base rougeâtre. Angle apical interne des élytres non dentiforme.

5. Dessus du corps cilié de longs poils. Ecusson noir velouté, divisé par une ligne médiane blanche. Nervure interne des élytres parée de trois à quatre fascicules de poils noirs. Corselet présentant sur sa ligne médiane une callosité lisse, brillante, ou un point dénudé.

6. Élytres ne présentant après la base qu'un tubercule très-faible, non fasciculé.

Tête et corselet brun clair, à duvet blanchâtre; le corselet chargé d'une callosité médiane lisse et brillante, densément garni de duvet blanc sur les côtés. Elytres bariolées d'un duvet où dominant le brun et le blanchâtre sur leur moitié postérieure, le blanchâtre sur l'antérieure où ce duvet blanc est condensé en forme de large croissant, et limité en arrière par une bande oblique de duvet brun foncé; nervure interne peu saillante, parée après le milieu de trois à quatre fascicules de poils noirs, comprimés en travers. — L., 6,5-7 mil.

Perroudi Muls.

6. Élytres pourvues après la base d'un tubercule assez saillant, orné d'un fascicule de poils noirs.

Revêtu d'un duvet gris. Corselet présentant sur sa ligne médiane un petit point dénudé. Elytres parées sur leur moitié antérieure d'une bande blanche en demi-cercle, bordée postérieurement de noirâtre; nervure interne ornée après le milieu de trois fascicules longitudinalement comprimés. — L., 7 mill. . . . **Caroli** Muls.

5. Dessus du corps n'étant pourvu que de poils courts et rares.

Élytres présentant après la base un tubercule fasciculé de poils

noirs ; marquées ensuite d'une large et profonde dépression , fortement et profondément ponctuées jusqu'au sommet. Corselet sans ligne médiane lisse, longitudinalement ridé dans le milieu, pourvu sur le disque de deux tubercules transversaux lisses, brillants. Brun rouge. Tête, corselet et dessous du corps maculés de noir, ou en grande partie noirs. Elytres parées, après la dépression, d'une bande oblique noire ; noires au sommet ; souvent noires, ou en partie d'un brun noirâtre, entre la dépression et le sommet. Dessus à duvet cendré ou fauve peu serré, mais épaissi sur la dépression oblique des élytres et avant leur sommet. Duvet de l'écusson noir. Nervures longitudinales des élytres très-fortement saillantes, densément revêtues, ainsi que les bordures suturale et externe, de duvet cendré taché de brun, dans les exemplaires non épilés ; la nervure interne parée de deux fascicules de poils noirs, longitudinalement comprimés. — L., 4-6 mill. — *dentatus* Fourc. — *pilosus* Fabr.

hispidus Schrank.

4. Anneau blanc du 4^e article des antennes couvrant sa 1^{re} moitié ; les suivants, ainsi que le 3^e, brièvement annelés de blanc. Angle apical interne des élytres étiré en forme de dent.

Noir, avec la base des articles antennaires, une grande partie des pattes, le sommet des élytres et parfois aussi les bords antérieur et postérieur du corselet rougeâtres. Tête et corselet à duvet bariolé de rouge brun et de cendré. Corselet sans callosité lisse médiane. Elytres ne présentant après la base qu'un tubercule très-déprimé, sans fascicule de poils noirs ; parées sur leur moitié antérieure d'une large bande transversale d'épais duvet blanc n'atteignant pas la base, et postérieurement bordée de noirâtre ; revêtues, à la base et en arrière, d'un duvet brun rougeâtre ; tachées de blanc et de noir ; la nervure interne parée de trois fascicules de poils longitudinalement comprimés. — L., 6-7 mill. — *hispidus* Laich. **bidentatus** Thoms.

Belodera Thomson.

Blabinotus Auct. (*nec* Wolfast.). — *Stenosoma* Muls. — *Stenidea* Muls. — *Deroplia* Rosenth.

I. Élytres subarrondies-tronquées à leur extrémité.

Brun rougeâtre, avec le 4^e article des antennes et les suivants d'un brun noirâtre vers l'extrémité. Tête et corselet revêtus en dessus d'un duvet épais roux-jannâtre ou flave-cendré, garnis sur les côtés, comme le dessous du corps et le dessus des élytres, d'un duvet cendré peu épais ; duvet des élytres çà et là moucheté. — L., 6, 5-9 mill. — *Foudrasi* Muls. — *obliquetruncata* Rosenth.

Genei Arrag.

1. Élytres subarrondies en pointe au sommet.

Brun rougeâtre, avec le 4^e article des antennes et les suivants d'un brun noirâtre vers l'extrémité. Tête et une large bande médiane sur le corselet revêtues d'un duvet blanc-cendré ou cendré-flavescent. Un dessin brun en forme d'Y sur le vertex et côtes du corselet bruns; la bande dorsale du corselet présentant une raie médiane brunâtre, effacée en arrière, souvent indistincte. Élytres garnies d'un duvet peu serré d'un cendré flavescent, pourvues chacune de deux lignes dorsales réunies en arrière, souvent aussi d'une autre ligne humérale, brunes; çà et là tachées de blanc, ainsi que les bordures suturale et externe. Sur la moitié antérieure des élytres, une bande transversale plus claire, formée d'un duvet plus épais. Élytres bien plus grossièrement ponctuées que dans l'espèce précédente. — L., 8,5-11,5 mill. **Troberti** Muls.

Exocentrus Mulsant.

1. Élytres parées de trois ou quatre rangées longitudinales, plus ou moins entières, de taches linéaires ou de petits points formés de duvet blanc.

D'un brun clair ou foncé. Élytres présentant après le milieu, une bande transversale dentée, dénudée, limitée en avant par un duvet épais, blanc cendré, et après laquelle se montre encore le duvet blanc; hérissées de poils sérialement disposés, naissant de points dénudés. Corselet dans sa plus grande largeur deux fois aussi large que long. Espèce de taille très-variable; c'est d'après de grands exemplaires (6,5-8 mill.), que Mulsant a décrit son *Ex. Clara*. — L., 5-8 mill. — *Revelierei* Muls. **adpersus** Muls.

1. Élytres sans rangées longitudinales de taches tomenteuses blanches.

2. Yeux de grosseur normale, à facettes médiocres.

Brun rougeâtre ou brun jaunâtre clair ou foncé, avec les élytres revêtues de duvet blanc, ornées, après le milieu, d'une bande transversale et, sur le 1^{er} tiers environ, d'une tache latéro-longitudinale dénudées, d'un brun foncé; hérissées de poils en séries naissant la plupart d'un point dénudé. Corselet dans sa plus grande largeur une fois et demie tout au plus aussi large que long. — L., 4-5,5 mill. — *balteatus* Fabr. — *crinatus* Panz. — *Stierlini* Gauglb. **lusitanus** L.

2. Yeux gros, très-grossièrement granulés.

Bord interne des yeux s'avancant sur le front, leur bord inférieur n'étant séparé de la base des mandibules que par les joues très-courtes. Brun rougeâtre, à duvet blanchâtre. Élytres parées

d'une large bande transversale dénudée, d'un brun foncé, divisée par le bord sutural, et formant sur chacune un arc dont la convexité est tournée en avant; marquées d'irrégulières rangées de points dénudés, donnant chacun naissance à un poil hérissé. — L., 5-6 mill. **punctipennis** Muls.

Liopus Serville, Muls.

1. Articles des antennes, au moins depuis le 3^e, rougeâtres, avec le sommet noir.

Corselet éparsément ponctué, bien moins long qu'il n'est large à la base (σ $\bar{\sigma}$), à épine latérale située après le milieu et dirigée en arrière. D'un brun clair ou foncé avec le sommet des articles antennaires et d'ordinaire le dessous du corps et les pattes noirâtres, ces dernières offrant la base des fémurs et le milieu des tibias rougeâtres. Tout le corps revêtu d'un fin duvet cendré ou gris fauve avec de nombreuses taches et deux bandes transversales brunes sur les élytres: la 1^{re} occupant tout le 1^{er} tiers environ; la 2^e située après le milieu. La bande antérieure souvent décomposée en taches brunes agglomérées, la postérieure bien plus étroite et nettement dessinée, irrégulièrement dentée, souvent interrompue sur la suture. Les taches brunes, comprises entre les deux bandes, plus ou moins sérialement disposées, devenant plus serrées et irrégulières vers l'extrémité. — L., 6-9,5 mill. **nebulosus** L.

1. Antennes et pattes noires comme le reste du corps.

Corselet bien plus large que long, à ponctuation un peu irrégulière, plus grossière devant la base; parcimonieusement revêtu de duvet cendré, à épine latérale moins reculée après le milieu que dans le *L. nebulosus*. Élytres noires, ornées après le milieu d'une large bande transversale densément couverte, ainsi que le dernier cinquième des élytres, d'un duvet cendré taché de noir. — L., 6-8 mill. **punctulatus** Payk.

Acanthocinus Steph., Thoms.

Astynomus Steph. — *Ædilis* Serv.

1. Corselet paré, avant le milieu, de quatre taches de duvet transversalement disposées. Dessous du corps densément tomenteux, avec de nombreux points dénudés. Dernier segment ventral ($\bar{\sigma}$) cilié au sommet.

2. 1^{er} article des tarsez postérieurs plus court, ou au moins pas plus long que les suivants réunis.

Brun clair ou brun gris, revêtu d'un duvet cendré, avec les élytres parées de deux bandes obliques brunes, mal limitées, constituées par un duvet moins épais. Antennes de deux à cinq fois (σ), une fois et demie environ (φ) aussi longues que le corps, avec les articles garnis à la base de duvet cendré; le 1^{er} brun foncé ou noirâtre au sommet et au côté externe, les suivants au sommet seulement. Élytres larges, à ponctuation grossière et serrée en avant, bien plus écartée en arrière et plus finement granulées dans cette partie; pourvues chacune, sur le disque, de trois faibles nervures longitudinales revêtues de points de duvet brun ou brun noirâtre. — L., 13,5-19 mill. — *montanus* Serv. **ædilis** L.

Brun, revêtu d'un duvet bariolé de cendré fauve et de brun cendré. Élytres pourvues chacune de quatre nervures longitudinales très-élevées, ornées, ainsi que les bordures suturale et externe, d'un épais duvet blanchâtre, varié de petites taches duveteuses d'un brun noirâtre. Antennes moitié plus longues que le corps (σ), d'un quart environ plus longues (φ), avec les articles annelés de blanc sur leur base rougeâtre, noirs au sommet. Élytres assez larges, parées après le milieu d'une bande transversale plus claire d'épais duvet gris jaunâtre, assez indéterminée en avant, mais plus nettement limitée en arrière par une bande noirâtre bien plus étroite. Ponctuation des élytres assez dense et profonde en devant de la bande noire, bien plus superficielle et écartée vers l'extrémité. Pattes d'un brun rouge, avec les fémurs garnis d'un duvet cendré un peu fauve, marqués de gros points dénudés; tibias et tarses annelés de blanc et de noir. — L., 11-13,5 mill. — *atomarius* Fabr. **costatus** Fabr.

2. 1^{er} article des tarses postérieurs plus long que les suivants réunis. Élytres presque trois fois aussi longues qu'elles sont larges ensemble à la base.

D'un brun clair ou foncé, revêtu d'un duvet gris blanchâtre ou gris jaunâtre; élytres tachées de brun et parées de deux bandes transversales brunes; dessous du corps noirâtre. La bande antérieure des élytres plus ou moins effacée ou divisée en taches très-serrées, la postérieure, située après le milieu, assez nettement limitée en avant. Parfois les taches brunes, comprises entre cette dernière bande et l'extrémité des élytres, se réunissent pour former une 3^e bande. De plus petites taches brunes, sérialement disposées, ornent les marges suturale et externe ainsi que la place des nervures obsolètes ou indistinctes. Antennes souvent plus d'une fois plus longues que le corps (σ), de moitié plus longues (φ), brunes ou noirâtres avec la 1^{re} moitié des articles rougeâtre et annelée de cendré. Pattes à duvet cendré blanc, annelées de noirâtre. — L. 9-11,5 mill.

griseus Fabr.

1. Corselet non paré d'une rangée transversale de taches tomen-

teuses. Dessous du corps densément revêtu d'un duvet régulier, sans points dénudés. Segment anal (♀) dépourvu de cils.

Les deux 1^{ers} articles des antennes noirs, le 1^{er} garni, jusque vers le sommet, de duvet cendré; base annelée de blanc des articles suivants, celle des fémurs et du 1^{er} article des tarsi, jaune rougeâtre ou jaune pâle; un anneau de même couleur avant la base des tibias. Élytres pourvues de trois ou quatre nervures longitudinales plus ou moins saillantes, densément revêtues d'un duvet blanc ou jaune cendré; deux fois et demie environ aussi longues que larges, rétrécies en arrière comme dans le *costatus*, planiuscules sur le dos. Insecte revêtu d'un duvet gris cendré, avec le corselet taché de brun ou de noirâtre et les élytres parées de deux bandes transversales noires en zigzag: l'une sur leur moitié antérieure en forme d'M divisée en quatre grandes taches, l'autre en forme de W, située après le milieu. Élytres maculées en outre de taches noires plus petites, sérialement disposées sur les nervures et les bordures suturale et externe; à ponctuation profonde mais pas très-serree, à peine marquée vers l'extrémité. — L., 12-14 mill. — *Edmondi* Fairm.

xantheurus Muls.

Acanthoderes Serville, Mulsant.

Psapharochrus Thoms.

Non, avec le 1^{er} article des antennes orné, dans le milieu et au sommet, d'un anneau blanc, le 3^e et les suivants annelés de blanc sur leur moitié basilaire. Dessus du corps à duvet mélangé de cendré, ou blanc bariolé de brunâtre clair ou foncé. Élytres parées de trois bandes transversales noires, plus ou moins dentées; marquées de noir sur la suture. Corselet et élytres à ponctuation très-profonde et écartée, ces dernières plus faiblement et très-parcimonieusement ponctuées vers l'extrémité. Revêtu en dessous de duvet gris, l'abdomen présentant, sur les côtés des quatre 1^{ers} segments, une rangée longitudinale de points dénudés. Fémurs garnis d'un duvet cendré, annelés de brunâtre avant le sommet; tibias d'un brun noir annelés, à la base et au milieu, de duvet blanc cendré. — L., 14-16 mill. — *varius* Fabr. **clavipes** Schrank.

Hoplosia Mulsant.

Lepargus Schicødt.

Noir ou brun de poix, et revêtu d'un léger duvet gris; dernier tiers des élytres et une bande transversale située juste après leur

milieu, garnis d'un duvet gris épais; leur fond ordinairement rougeâtre et translucide sous ce duvet. Tête et corselet assez densément et profondément ponctués; ce dernier pourvu d'une faible ligne médiane en carène, flanquée de chaque côté d'un ou de deux points élevés, en tubercule, garnis d'un duvet cendré jaunâtre, ou épilés et brillants. Elytres marquées de points grossiers et profonds, serrés vers la base, écartés en arrière; la pubescence grise et épaisse de leur dernier tiers mouchetée de taches brunes, dénudées, assez distantes les unes des autres. 3^e article des antennes et les suivants annelés sur leur 1^{re} moitié de duvet blanc cendré. — L., 11-12,5 mill. — *cinerea* Muls. **fennica** Payk.

Niphona Mulsant.

Densément revêtu d'une duvet blanchâtre ou gris brunâtre, avec les antennes tachetées de brun et de blanc, leur 3^e article et les suivants brièvement annelés de blanc à la base. Corselet très-inégal sur le disque, souvent obtusément caréné sur sa ligne médiane, muni, sur les côtés, de deux tubercules saillants, dont l'un situé plus en dessous, après le bord antérieur, l'autre au 2^e tiers environ. Elytres parées de deux bandes transversales blanchâtres comme la suture: l'une très-large, posthumérale, l'autre plus étroite, en zigzag, située après le milieu; la bande antérieure disparaissant souvent tout à fait dans le milieu, et paraissant réduite à une tache latérale oblique, posthumérale; la 2^e bande ordinairement entière. Duvet blanc de la suture interrompu par de nombreuses taches d'un brun clair ou foncé. Bord latéral des élytres hérissé de poils blancs vers l'extrémité. Dessous du corps à duvet gris cendré, densément tacheté de brun, surtout sur les côtés. — L., 12-18 mill. **picticornis** Muls.

Albana Mulsant.

Noire ou noirâtre, assez densément variée de duvet gris et ochracé; antennes brunes, avec le 3^e article et les suivants annelés de blanc sur leur base plus claire. Tête profondément rayée, entre les antennes, d'un sillon longitudinal. Corselet sensiblement plus large que long, profondément et assez densément ponctué, superficiellement impressionné en travers après le bord antérieur et en avant de la base. Elytres marquées de points grossiers devenant plus fins et plus écartés vers le sommet; ornées chacune en avant, à quelque distance de la base et de la suture, d'une petite touffe de poils noirs, et en arrière d'une bande brune oblique, dirigée posté-

rièvement du milieu vers le côté externe. Cette bande, raccourcie bien avant la suture et le bord latéral, est limitée antérieurement par une étroite raie de duvet blanc unie avec sa pareille sur l'autre élytre, par deux lignes blanches plus ou moins distinctes en forme de V. L'ensemble de ce dessin constituant une sorte d'M commun aux deux élytres, et d'ordinaire assez indistinct. — L., 5-6,5 mill — *accentifera* Fairm. **M-griseum** Muls.

Anesthetis Mulsant.

Noir, avec les élytres d'un roux fauve ou testacé, souvent aussi le corselet brun ou d'un brun fauve. Tête finement ponctuée; corselet et élytres à ponctuation grossière et assez dense, chaque point donnant naissance à un poil cendré ou cendré fauve couché. Dessous du corps noir, à duvet cendré très-peu serré, à ponctuation extrêmement fine, sauf sur le métasternum qui est grossièrement ponctué. — L., 5,5-10 mill **testacea** Fabr.

Calamobius Guérin.

Très-étroit, linéaire. Antennes extrêmement grêles, deux fois environ (♂), une fois et demie (♀) aussi longues que le corps. Noir, avec le front et les côtés de la tête, une bande médiane s'étendant sur le vertex et le corselet, deux bandes longitudinales sur les côtés de ce dernier et l'écusson densément revêtus d'un duvet blanchâtre ou gris jaunâtre. Corselet à ponctuation grossière et serrée, mais moins profonde que celle du vertex, un peu ridée. Elytres à duvet gris, médiocrement serré; parées d'une très-étroite bordure suturale d'un duvet épais, blanchâtre. Dessous du corps revêtu d'un duvet cendré, blanchâtre et épaissi sur les côtés de la poitrine. — L., 5-11 mill. — *marginellus* Fabr. **gracilis** Creutz.

Agapanthia Serville.

1. Corselet sculpté de rides ou plis transverses.

D'un bleu sombre ou d'un noir bleu; les deux 1^{ers} articles des antennes noirs, les suivants annelés de blanc à la base: le 3^e jusqu'aux 2/3 ou aux 3/4 de sa longueur, les suivants plus brièvement annelés, souvent d'un brun-roux ou d'un roux obscur à la base, avec le sommet noir. Dans les exemplaires bien frais, vertex et corselet présentant une ligne médiane de duvet blanc, épais; ce

dernier paré en outre, latéralement, de deux bandes longitudinales, le plus souvent interrompues, rarement entières (var. *integra* Chevr.), de même duvet. Écusson garni aussi de ce duvet. Corselet avec des plis transverses, marqué de points grossiers et profonds dans les intervalles. Élytres larges aux épaules, plus fortement rétrécies en arrière que dans les autres espèces, rugueusement ponctuées à la base, finement vers l'extrémité; ornées chacune de taches punctiformes de duvet blanc, disposées sur quatre rangées longitudinales plus ou moins distinctes. Dessous du corps et pattes noirs, à léger duvet noirâtre; base des tibias et des trois 1^{ers} articles des tarses annelée de blanc. — L., 14-18 mill. . . . *irrorata* Fabr. (1).

1. Corselet non plissé transversalement.

2. Insectes noirs ou d'un métallique foncé.

3. Élytres sans bordure suturale de duvet blanc ou blanc-jaunâtre.

4. 3^e article des antennes jaune ou jaune rougeâtre jusqu'aux 2/3 ou aux 4/5 de sa longueur, les suivants jusqu'à la moitié ou au-delà, et parés d'un duvet basilaire blanc ou jaune.

5. Élytres régulièrement revêtues sur le dos d'un duvet fauve ou flave.

6. Insecte large, robuste. Onychium des tarses postérieurs aussi longs que les deux 1^{ers} articles réunis.

1^{er} article des antennes dépourvu en dehors de duvet jaune, le 3^e jaune et garni de duvet jaune jusqu'aux 2/3 environ de sa longueur, le 4^e jusqu'au-delà de la moitié, les suivants jusque vers la moitié, 3^e, 5^e et 6^e articles ornés au sommet d'un faisceau de poils noirs. Élytres densément revêtues d'un duvet jaune brunâtre, avec des poils plus longuement hérissés à la base seulement, assez profondément et densément ponctuées, présentant la partie interne des épaules dénudée, noirâtre et granulée. Dessous, moins les pattes, régulièrement revêtu d'un épais duvet jaune-brunâtre. — L., 15-24 mill. — *latipennis* Muls. — *Zawadzkyi* Fairm. . **Kirbyi** Gyll.

6. Insecte grêle. Onychium des tarses postérieurs non ou à peine plus long que le 1^{er} article.

Élytres hérissées de longs poils presque jusqu'au sommet. 3^e article des antennes et les suivants d'un jaune rougeâtre, avec l'extrémité noire, revêtus de duvet blanc; le 1^{er} garni en dehors de duvet jaune très-épais, le 3^e et quelques-uns des suivants simplement ciliés intérieurement, non fasciculés au sommet. Élytres granuleusement ponctuées vers la base, à duvet jaune brunâtre souvent épaissi sur les côtés, et présentant en dedans de cette raie latérale une bande longitudinale parfois dénudée, ou garnie seulement d'un

(1) M. Ganglbauer donne à tort comme variété de cette espèce l'*A. nicæensis* Chevr., qui est, d'après M. Bedel, synonyme de la *cynaræ* Germ. (A. F.)

léger duvet gris. — L., 14-21 mill. — *Spencei* Gyll. — *insularis* Gautier.
asphodeli Latr.

5. Élytres garnies sur le dos d'un duvet flave ou flavescens disposé par mouchetures.

Élytres hérissées de longs poils sur leur moitié antérieure seulement. 3^e article des antennes d'un jaune rougeâtre et à duvet blanc ou jaunâtre jusqu'aux 2/3 ou aux 4/5 de sa longueur, le 4^e jusqu'au-delà de la moitié, les suivants jusqu'à la moitié environ. 1^{er} article des antennes à rare pubescence jaune externe; les 3^e à 5^e ornés au sommet d'un faisceau de poils noirs. Élytres à duvet moucheté et présentant une raie longitudinale de duvet cendré plus léger. — L., 15-20 mill. — *cardui* Fabr. (*nec* Linn.), — *lineaticollis* Muls. (*nec* Donov.). — *Gyllenhalii* Ganglb. (*Cat. Col. Eur. Cauc.*, 1883, 190). **Dahli** Richter.

4 3^e article des antennes brièvement annelé de blanc à la base, entièrement noir, parfois brun ou rouge-brun vers la base: les suivants annelés de blanc sur leur moitié basilaire qui est souvent d'un rougeâtre translucide, noirs sur leur 2^e moitié.

1^{er} article des antennes à pubescence externe très-légère, blanchâtre, les 3^e à 5^e ou 6^e simples intérieurement, le sommet des 3^e et 4^e assez densément bordé de cils noirs. Tête, corselet et écusson tomenteux comme dans l'espèce précédente; élytres à duvet fauve, régulièrement distribué, plus longuement hérissées sur leur moitié antérieure, indistinctement mouchetées dans les exemplaires un peu déflorés (*acutipennis* Muls. — *pyrenæa* Bris.). — L., 15-23 mill. — *decora* Kryn. — *nicaensis* Chevr. **cynaræ** Germ.

4. 3^e article des antennes noir, annelé de cendré jusqu'aux 3/4 ou aux 4/5 de sa longueur, le 4^e jusqu'au-delà de la moitié, les suivants jusqu'à la moitié environ, noir ou à peine d'un rougeâtre translucide vers leur base.

1^{er} article des antennes sans pubescence blanche externe, les 3^e à 5^e ou 6^e garnis de nombreux cils au côté interne. Tête, corselet et écusson tomenteux comme dans les espèces précédentes; le corselet revêtu, entre la bande médiane et les latérales, d'un duvet gris jaunâtre. Élytres à ponctuation grossière et irrégulière, mouchetées d'un duvet gris, jaune-gris, ou jaune brunâtre. — L., 13-16 mill. — *angusticollis* Gyll. **lineaticollis** Donov.

3. Élytres parées d'une bordure suturale de duvet blanc.

Noire, avec les élytres d'un bronzé, d'un vert olive ou d'un bleu obscur. Front, côtés de la tête, une bande médiane sur le vertex et le corselet, deux autres bandes longitudinales sur les côtés de ce dernier, écusson et suture des élytres garnis d'un épais duvet blanc ou blanc jaunâtre. Antennes, moins leurs derniers articles, densément bordées de cils noirs intérieurement; noires, avec les 3^e à

5^e articles souvent rougeâtres vers la base, les 3^e et 4^e annelés de cendré jusqu'au delà de la moitié, les suivants jusqu'à la moitié environ. Élytres à duvet gris ou gris jaunâtre très-léger, facile à enlever par le frottement. Souvent dans les individus de petite taille, la bordure suturale des élytres manque tout à fait (var. *nigroaenea* Muls. — *marginalis* Muls.). La var. *Peragalloi* Muls., de Nice, est un exemplaire très-petit de cette espèce (6,7 mill.), à élytres d'un noir bleu, avec les antennes très-brièvement annelées de cendré. — L., 7-12,5 mill. — *suturalis* Muls. . . . **cardui** L.

2. Insecte bleu ou vert métallique.

D'un bleu ou d'un vert métallique avec la tête et le corselet parfois noirs. Front à léger duvet blanc; écusson et une raie descendant du bord interne des yeux vers la base des mandibules à duvet blanc épais. Vertex et corselet à ponctuation égale, très-dense et fine, les points arrondis et régulièrement distants. Élytres brillantes, à ponctuation très-rugueuse et très-serrée, surtout vers la base, plus superficielle et moins dense vers le sommet, hérissées de poils noirs obliques, longs en avant, bien plus courts en arrière; n'étant revêtues que vers l'extrémité d'une pubescence cendrée très-indistincte. — L., 8-11, 5 mill. — *micans* Panz. — *violacea* Oliv. — *coerulea* Schöenh. — *smaragdina* Fald. **cyanea** Herbst.

Saperda Fabr.

Anareta Muls. — *Amilia* Muls. — *Compsidia* Muls. — *Saperda* Muls. — *Argalia* Muls.

1. Front rayé, jusqu'au niveau de la base des antennes, d'une ligne médiane longitudinale. Corps densément revêtu d'un duvet gris jaunâtre, les élytres parsemées de gros points dénudés.

Derniers articles des antennes entièrement garnis de duvet cendré, les précédents noirs au sommet. Élytres granuleusement ponctuées à la base, un peu étirées en pointe à l'extrémité, larges aux épaules, puis resserrées, plus fortement rétrécies en arrière chez les ♂ que chez les ♀. — L., 22-28 mill. (*Anareta* Muls.) . . . **carcharias** L.

Derniers articles des antennes noirs au sommet comme les précédents, le dernier à peine plus large que le précédent, annelé de noir avant le sommet. Élytres à ponctuation très-profonde, mais non granuleuse vers la base, arrondies ensemble au sommet, à épaules bien plus étroites que dans l'espèce précédente, un peu rétrécies vers l'extrémité chez les ♂ seulement. — L., 15-21 mill. — (*Amilia* Muls.) — *phoca* Fröehl. **similis** Laich.

1. Front sans sillon longitudinal médian.

2. Insecte noir ou noir-brun, souvent avec un faible éclat métallique. Élytres parées chacune de taches punctiformes de duvet gris jaunâtre ou gris blanchâtre disposées en ligne longitudinale et un peu en zigzag; si parcimonieusement garnies de duvet gris ou gris jaunâtre sur le reste de leur surface que la ponctuation rugueuse et assez serrée est partout apparente. 3^e article des antennes et les suivants annelés de cendré à la base (*Compsidia* Muls.).

Tête à duvet gris jaunâtre, épaissi sur le vertex en deux bandes longitudinales convergeant en avant. Corselet paré sur le disque de trois bandes longitudinales de même duvet: la médiane très-étroite, souvent indistincte, les deux latérales plus larges. Ponctuation du corselet rugueuse et assez serrée, les points portant un poil à leur centre. Sur chaque élytre quatre à cinq taches de duvet épais. Dessous du corps garni d'un duvet gris jaunâtre épais, avec de nombreux et très-petits points dénudés. — L., 9-14 mill. **populnea** L.

2. Noire, avec la suture des élytres, cinq taches limitrophes de celle-ci en forme de crochets, une bordure latérale et six à huit taches de diverses formes garnies d'un épais duvet jaune verdâtre qui est largement répandu aussi sur la tête et le corselet.

Une tache triangulaire sur le vertex, une autre grande tache médiane étranglée en avant et deux latérales sur le corselet, noires. Tibias intermédiaires fortement arqués, surtout chez les ♂. 3^e article des antennes et les suivants annelés de cendré à la base (*Argalia* Muls.). — L., 13,5-18 mill. — *maculosa* Fald. (exemplaire en partie épilé). **scalaris** L.

2. Insectes noirs, revêtus en entier d'un épais duvet vert, vert jaunâtre ou gris, ornés de taches ou points noirs sur le corselet et les élytres, ces dernières marquées parfois d'une ligne humérale noire (*Argalia* Muls. — *Saperda* Muls.).

3. Élytres présentant une ligne humérale noire. 3^e article des antennes et les suivants revêtus de duvet gris, avec le sommet noir (*Argalia* Muls.).

Densément revêtu d'un duvet vert jaunâtre ou blanc cendré avec huit points noirs rangés en deux lignes transversales sur le corselet, et cinq taches noires, assez également distantes, disposées en une ligne longitudinale sur le disque de chaque élytre qui est marquée en outre d'une autre tache latérale, située dans le 1^{er} quart environ de sa longueur; la ligne humérale sinuée ou interrompue près de cette tache. Segments abdominaux sans tache noire sur les côtés. — L., 12,5-20 mill. — *Seydli* Froel. — *Rudolphi* Cederh.

perforata Pall.

3. Élytres sans ligne humérale noire. Antennes unicolores (*Saperda* Muls.).

4. Segments abdominaux sans tache noire de chaque côté.

Chaque élytre ornée de trois à quatre points noirs, également distants, disposés en une rangée longitudinale régulière. Revêtue d'un duvet vert tendre. Corselet avec sa ligne médiane en partie dénudée; marqué sur le disque, après le milieu, de deux points arrondis, et sur les côtés, d'un autre point situé avant le milieu. — L., 14-16 mill. — *tremulae* Fabr. **octopunctata** Scop.

4. Segments du ventre marqués de chaque côté d'une tache arrondie, noire, dénudée.

Sur chaque élytre, 6 à 8 points noirs disposés en une rangée longitudinale irrégulière. Revêtue d'un duvet vert ou vert-bleu. Corselet orné de quatre points noirs placés en carré sur le disque, et d'un autre point arrondi, sur les côtés. — L., 12-17 mill.

punctata Fabr.

Phytœcia Muls., Ganglb.

Pilemia Fairm. — *Conizonia* Fairm. — *Coptosia* Fairm. — *Helladia* Fairm. — *Cardoria* Muls. — *Musaria* Thoms. — *Phytœcia* Fairm. — *Opsilia* Muls.

1. Élytres à duvet distribué par taches. Mandibules bidentées au sommet (*Pilemia* Fairm.).

Antennes annelées de blanc. Corps noir, non hérissé de poils. Tête et corselet souvent avec un faible éclat métallique; ce dernier souvent paré, sur sa moitié antérieure, d'une tache rouge médiane, de grandeur variable; parfois aussi base des 3^e et 4^e articles des antennes, celle des tibias, d'un jaune rougeâtre. Dessus à duvet cendré moucheté. Corselet paré d'une bande longitudinale médiane et souvent aussi de deux autres bandes latérales formées d'un duvet plus épais. Vertex et corselet à points superficiels arrondis, ceux des élytres profondément enfoncés. Le duvet formant sur les élytres de plus grandes taches que sur le corselet. Dessous revêtu d'épais duvet cendré, avec de nombreux points dénudés; 1^{er} et 2^e segments ventraux (♂) présentant un très-petit tubercule médian. — L., 9-13 mill. — *anchusæ* Fuss. **tigrina** Muls.

Antennes unicolores. Corps hérissé de poils. Noire, revêtue d'un épais duvet gris blanchâtre ou gris jaunâtre, un peu répandu par monchetures sur les élytres. Corselet orné de trois bandes longitudinales de duvet plus épais: l'une médiane, les deux autres latérales. Ponctuation dorsale des élytres très-grossière et profonde, irrégulière. Abdomen (♂) sans tubercules médians. — L., 8-13,5 mill. — *atomaria* Towns (*Sec. Cat. Mon.*). . . . **hirsutula** Frœl.

1. Élytres des ♂ ornées d'une bordure suturale ou de bandes de duvet blanc. Mandibules simples à l'extrémité.

Noire, avec le corselet paré de trois bandes longitudinales d'un duvet blanc, épais, les latérales souvent incomplètes ou épilées. Écusson garni du même duvet; disque des élytres portant une bande longitudinale dilatée en avant, et souvent divisée, de pareil duvet. Tête parcimonieusement pourvue d'un duvet blanc, épaissi sur le vertex. Corselet et élytres revêtus d'un léger duvet foncier gris ou gris brunâtre, facile à enlever par le frottement. Points des élytres gros et profonds, presque en fossettes, bien apparents, surtout sur la bande blanche dorsale. Dessous à duvet cendré épais, blanc sur les côtés de la poitrine. Abdomen parsemé de gros points dénudés. ♀ différant du ♂ par une forme plus convexe, moins rétrécie en arrière, plus cylindrique. — L., 15-20 mill. — *vittigera* Fabr. **detrita** Fabr.

1. Duvet des élytres ne formant ni taches, ni bandes.

2. Repli basilaire des élytres d'un rouge-jaune. Hanches postérieures (♂) présentant une saillie dentiforme.

3. Tête et corselet d'un rouge-jaune, notés de noir; bords antérieur et postérieur du corselet ordinairement noirs. Sur la tête huit taches noires, souvent confluentes, dont trois frontales et cinq devant le bord antérieur du corselet. Sur ce dernier sept taches noires: une médiane souvent obtusément carénée, en avant de la base, deux discales, et deux sur chaque côté, dont l'une antébasilaire, l'autre située avant le milieu et plus en dehors; ces deux taches latérales souvent confluentes.

Élytres noires dans les deux sexes, avec la base de leur repli orangée, revêtues d'un duvet cendré-ardoisé assez léger, laissant paraître, un peu plus noire seulement, une bande latérale dénudée. Cuisses et tibias d'un rouge-jaune, avec une tache noire au sommet des fémurs antérieurs et intermédiaires; sommet des fémurs et des tibias postérieurs pareillement noirs. Épisternes métathoraciques à duvet doré sur leur bord externe. Extrémité de l'abdomen d'un rouge jaunâtre plus ou moins étendu, avec une tache anale noire. — L., 8-13,5 mill. — *Jourdani* Muls. . . **rubropunctata** Gœze.

3. Tête toute noire. Corselet, moins les bords antérieur et postérieur, d'un rouge-jaune, orné sur le milieu du disque de deux points noirs brillants.

Noire, avec le corselet, le repli basilaire des élytres, les fémurs et les tibias, le dernier segment de l'abdomen et les côtés des précédents d'un rouge-jaune; ou bien tout l'abdomen, moins le milieu des premiers anneaux, d'un rouge-jaune. Corselet bien plus large que long, obtusément anguleux sur les côtés. Élytres profondément ponctuées, revêtues d'un duvet cendré ardoisé. — L., 10,5-15 mill. — *Janus* Frœl.

affinis Panz.

2. Repli basilaire des élytres concolore.
4. Corselet orné d'une tache médiane rouge.
5. Tache médiane rouge du corselet non carénée.

Noire, revêtue d'un fin duvet cendré ardoisé, plus épais et blanc cendré sur l'écusson. Tibias antérieurs, seconde moitié des fémurs, moins le sommet des intermédiaires et des postérieurs, dernier segment ventral, d'un rouge-jaune ; cette teinte s'étendant souvent plus ou moins sur le précédent anneau. Tache rouge du corselet rapprochée du bord antérieur, de grandeur variable, ponctuée. Hanches postérieures des ♂ armées d'une assez forte saillie dentiforme. — L., 7-12 mill. — *punctum* Mén. **virgula** Charp.

Tibias intermédiaires et postérieurs d'un rouge-jaune à la base, et une raie de duvet blanc, épais, ornant les côtés de la poitrine. Faute de matériaux suffisants je ne saurais dire si cette forme est spécifiquement distincte de la *virgula*. — L., 9-12,3 mill. — *cyclops* Küster. **vulnerata** Muls.

5. Corselet à tache médiane rouge carénée.

Très-analogue comme coloration à la *virgula*, dont elle se distingue par une forme plus courte, plus large ; par le 3^e article des antennes bien plus court ; par le corselet plus large, plus arrondi sur les côtés, plus finement et plus densément ponctué, avec sa tache rouge médiane carénée, non rapprochée du bord antérieur ; enfin par les hanches postérieures mutiques chez les ♂. La tache rouge du corselet paraît d'ordinaire plus étroite, sublinéaire, n'atteignant ni le bord antérieur, ni la base de ce segment, s'effaçant rarement presque tout à fait ; alors, l'anneau rouge du sommet des fémurs intermédiaires et postérieurs disparaît aussi. — L., 5,5-8,5 mill. — *lineola* Fabr. **pustulata** Schrank.

4. Corselet sans tache rouge médiane.

6. Dernier segment de l'abdomen, moins l'extrémité, d'un jaune-rouge.

Noire, mais paraissant d'un cendré ardoisé à cause du duvet dont elle est revêtue. Fémurs moins leur base, dernier segment ventral sauf le sommet, souvent aussi angles postérieurs du précédent anneau d'un jaune-rouge. Tête, corselet, partie antérieure des élytres et poitrine hérissés de poils blanchâtres. Écusson et souvent ligne médiane du corselet garnis d'un duvet cendré ou flavescent, plus épais. Hanches postérieures (♂) armées d'une forte saillie dentiforme. — L., 8-13 mill. — *flavipes* Fabr. — *umbellatarum* Waltl. — *cæca* Küst. — *Ledereri* Muls. — *femoralis* Muls. — *murina* Mars. **rufipes** Oliv.

6. Abdomen unicolore.

7. Pattes intermédiaires et postérieures en partie d'un jaune-rouge.

8. Ligne médiane du corselet formée d'un duvet flave ou blanchâtre.

Noire, mais revêtue d'un duvet gris ardoisé. Fémurs, moins leur base et moins le sommet des postérieurs, tibias antérieurs, base des intermédiaires et des postérieurs, d'un jaune-rouge. Front, ligne médiane du corselet, écusson et côtés de la poitrine densément revêtus d'un duvet flave blanchâtre. Tête, corselet, dessous du corps hérissés de poils. Hanches postérieures (♂) simples. — L., 7,5-11 mill. — *icterina* Schall. — *ragusana* Küst. . . . **ephippium** Fabr.

8. Corselet sans ligne médiane blanchâtre.

D'un noir ardoisé. Fémurs et tibias d'un rouge-jaune; les fémurs très-brièvement noirs à la base, et les tibias noirs au sommet. Tête et corselet parcimonieusement hérissés de poils, marqués de points arrondis extrêmement serrés. Élytres offrant sur le disque la trace d'une nervure longitudinale subdéprimées longitudinalement en dedans de cette nervure, rugueusement et densément ponctuées, très-légèrement velues. Hanches postérieures (♂) munies d'une très-courte dent. — L., 8-10 mill. — *Grenieri* Fairm. **erythrocnema** Lucas.

7. Pattes intermédiaires et postérieures entièrement foncées.

9. Dernier tiers au moins des fémurs antérieurs et leurs tibias d'un jaune-rouge.

Corps bleu, vert ou bleu verdâtre métallique clair; fémurs antérieurs, sauf leur base, et tibias antérieurs jusqu'au sommet d'un jaune rougeâtre. Tête et corselet couverts de points très-serrés, arrondis, à pubescence blanchâtre redressée comme celle du dessous. Élytres à ponctuation très-forte, serrée surtout vers la base; leur pubescence fine, couchée, d'un gris blanchâtre. Hanches postérieures (♂) avec une forte apophyse dentiforme. Dernier segment abdominal (♂♀) avec une large impression longitudinale. — L., 6,5-10 mill. — *flavimanu* Panz. **rufimana** Schrank.

Corps noir; ligne médiane du corselet ou une tache basilaire sur ce segment, écusson et côtés de la poitrine garnis de duvet blanchâtre. Tête et corselet hérissés de poils, marqués de points arrondis très-serrés. Élytres à ponctuation profonde et assez dense; paraissant d'un gris-noir, ainsi que le dessous du corps, à cause du duvet qui les recouvre; chargées chacune de deux à trois nervures longitudinales plus ou moins distinctes. Hanches postérieures armées d'une longue dent pointue (♂), très-courte, indistincte (♀). La *Ph. simplicica* Stierl., du Simplon, est un exemplaire à sommet des élytres accidentellement rouge. — L., 9-10 mill. . . . **cylindrica** L.

9. Pattes entièrement foncées, ou seulement avec les tibias antérieurs en partie jaunes; parfois aussi sommet des fémurs antérieurs d'un jaunâtre translucide.

10. Hanches antérieures présentant dans les deux sexes un petit

tubercule dentiforme. Hanches postérieures (σ) dentées. Élytres tronquées au sommet, avec leur angle apical externe étiré en pointe (σ), ou arrondi (♀). Yeux incomplètement divisés en deux parties.

Corps entièrement noir, avec les tibias antérieurs ou tout noirs, ou d'un jaune pâle à leur base (var. *solidaginis* Bach); parfois aussi sommet des fémurs antérieurs d'un jaunâtre translucide. Front, une bande médiane et deux latérales sur le corselet, écusson et les côtés de la poitrine garnis de duvet blanc; élytres et dessous du corps d'un gris cendré ou ardoisé par le fin duvet qui les recouvre. Tête et corselet à points arrondis très-serrés, portant des petits poils raides blanchâtres; le corselet présentant parfois, avant le milieu, deux très-petits espaces lisses, brillants. — On trouve, surtout en France, une race remarquable par la couleur orangé cendré ou d'un roux orangé du duvet frontal, de l'écusson et des bandes du corselet, tandis que les élytres et le dessous du corps paraissent revêtus d'un duvet flave cendré. La *Ph. Julii* Muls. est une ♀ de cette race; la *Caroni* Muls. en est le σ (à angle externe de l'échancrure apicale étiré en pointe). — L., 6-12 mill. . . . **nigricornis** Fabr.

10. Hanches antérieures mutiques. Élytres arrondies au sommet. Yeux d'ordinaire tout à fait divisés en deux parties. Hanches postérieures (σ) toujours inermes (*Opsilia* Muls.).

11. Mandibules bidentées au sommet.

Noire, mais revêtue d'un duvet verdâtre ou blenâtre cendré. Deux bandes longitudinales souvent indistinctes sur le vertex, une bande médiane et deux latérales sur le corselet, écusson, garnis d'un duvet plus épais, de teinte plus claire. Tête, corselet, base des élytres, dessous du corps hérissés de longs poils. Les exemplaires déflorés sont tout noirs. Dans la var. *flavicans* Muls., d'Hyères, tête et corselet à duvet d'un roux cendre, celui des élytres d'un flavescent verdâtre. Malgré la variabilité de coloration de son duvet, cette espèce est facilement reconnaissable à ses mandibules bidentées, et à ses yeux (σ et ♀) entièrement divisés en deux parties. — L., 8-13, 5 mill. **virescens** Fabr. (1).

11. Mandibules simples au sommet.

12. 1^{er} et 2^e segment de l'abdomen (σ) offrant avant leur marge postérieure un hameçon médian dirigé en arrière.

Noir, à pubescence grise, couchée, très-line; partie basale de la ligne médiane du corselet et écusson à duvet blanc. Tête, corselet et dessous à pubescence noire, longue, redressée, Tête et corselet peu brillants, couverts de points très-serrés, arrondis; élytres forte-

(1) D'après M. Ch. Brisout de Barneville, la *Ph. obscura* Bris. se rapporte à cette espèce, et non à la *nigricornis* comme l'indique M. Ganglbauer (A. F.).

ment et assez densément ponctuées. Yeux en général nettement divisés. — L., 6-9 mill. **uncinata** Redt.

12. Abdomen simple.

D'un bleu ou d'un vert sombre métallique, revêtue d'un très-fin duvet cendré. Tête et corselet parcimonieusement hérissés de longs poils, comme en dessous du corps, marqués de points arrondis extrêmement serrés. Élytres à ponctuation bien plus grossière mais moins dense, subarrondies en pointe en arrière. — L., 4,5-7 mill.

molybdæna Dalm.

Oberea Mulsant.

1. Élytres d'un rouge testacé, ornées chacune d'une large bande longitudinale noire s'étendant de la fossette humérale presque jusqu'au sommet.

Antennes, tibiais moins leur base, articles des tarses en partie noirs. Tête et corselet grossièrement ponctués; élytres marquées de points gros et profonds, presque disposés en lignes. — L., 13,5 mill.

Mairei Chev.

1. Élytres noires, plus ou moins jaunes à la base tout au plus.

2. Tête noire; corselet d'un roux orangé, orné de points noirs.

3. Élytres avec une tache juxta-scutellaire d'un orangé pâle, brièvement prolongée en pointe à ses angles postero-externes.

D'un orangé pâle, mais tête et antennes noires; corselet orné, de chaque côté, de deux taches noires, souvent aussi d'un point médian antébasilaire noir; élytres, moins la région scutellaire et leur repli huméral, noires; base du mésosternum, une plaque sur les côtés du métasternum et au bord interne des épisternes métathoraciques, milieu des trois premiers segments ventraux noirâtres, le dernier marqué au sommet d'une tache triangulaire noire. Élytres irrégulièrement ponctuées, revêtues d'un duvet gris cendré épais, obliquement tronquées et échancrées au sommet, vers la suture. — L., 16-18 mill.

pupillata Gyll.

3. Élytres ne présentant qu'une très-étroite bordure basilaire jaune orangé.

D'un jaune ou d'un rouge orangé, avec la tête, les antennes, deux points ronds sur le milieu du corselet, les élytres, moins leur étroite bordure basilaire et leur repli huméral, noirs. Élytres densément revêtues d'un duvet gris cendré, marquées sur le disque de gros points arrondis, sérialelement disposés. — L., 16-20 mill. . . . **oculata** L.

2. Tête et corselet entièrement noirs ou testacés, ou noirs tachés de rouge, ou bien tête seulement d'un rouge testacé.

4. Moitié inférieure des yeux très-développée, ce qui rend les joues très-courtes.

Noire, avec les palpes, les pattes et d'ordinaire la base et le repli latéral antérieur des élytres, jaunes (var. *limbata* Muls. = *paral-lela* Scop.). Tête et corselet hérissés de poils noirs. Élytres revêtues d'un duvet gris à peine sensible, sérialelement marquées de points très-grossiers, affaiblis et confus vers l'extrémité. — L., 11-14,5 mill.

linearis L.

4. Yeux médiocrement développés, leur bord inférieur éloigné de la base des mandibules.

Élytres à ponctuation médiocre, irrégulière, n'offrant que par places des traces de séries. D'un noir grisâtre, à pubescence grise serrée, couchée; sommet des mandibules noir; le reste de la bouche, les pattes, les côtés du pénultième segment abdominal et le segment anal d'un jaune rougeâtre. Tête et corselet à pubescence d'un gris blanchâtre redressée, la première ordinairement avec une ligne rouge médiane sur le vertex, parfois plus largement étendue. — L., 13-19 mill. **euphorbiae** Germ.

Élytres avec trois rangées régulières de points grossiers et profonds en dedans des faibles nervures médianes longitudinales; à ponctuation moins régulière extérieurement, à peine marquée vers l'extrémité. En général bien moins allongée que la précédente. Noire, avec la bouche, les pattes et les deux derniers segments de l'abdomen d'un jaune orangé. Tête ordinairement d'un rouge testacé. Corselet souvent marqué d'une tache médiane rougeâtre, ou entièrement d'un rouge testacé, sauf sur les bords antérieur et postérieur. Parfois enfin la tête et le corselet entièrement noirs ou rouge testacé. Dans le type, dessus du corps revêtu d'un duvet gris faisant paraître les élytres cendrées. — L., 9-14 mill.

erythrocephala Schrank.

Stenostola Mulsant.

Noire, avec les élytres d'un vert-bleu foncé, à pubescence grise très-fine, couchée; front, côtés de la tête, deux bandes latéro-longitudinales sur le corselet, écusson et côtés de la poitrine garnis de duvet blanc. 1^{er} article des antennes tout hérissé de longs poils, les suivants, sauf le dernier, longuement ciliés à leur côté interne seulement. Tête et corselet à ponctuation dense et fine, celle des élytres très-forte et très-serrée. — L., 9-12 mill. — *tiliae* Küst. — *plumbea* Bon. — *nigripes* Kraatz, Thoms. **ferrea** Schrank.

Élytres noires; beaucoup moins fortement ponctuées, à pubes-

cence couchée d'un gris noirâtre, plus dense. — L., 10-13, 5 mill. — *alboscuteolata* Küst. **nigripes** Fabr.

Menesia Mulsant.

Noire, antennes, sauf les deux premiers articles, brunes ; pattes d'un jaune orangé ; front, une bande médiane, souvent réduite à une tache basilaire, sur le corselet, écusson, une ou deux taches punctiformes sur chaque élytre (var. *f-pustulata* Muls.), côtés de la poitrine et bord postérieur des segments du ventre garnis d'un duvet blanc, épais. La tache antérieure des élytres, située aux 2/3 environ de leur longueur, est ordinairement plus petite que la postérieure ou bien elle manque tout à fait (*bipunctata* Zoubk.). Tête et corselet à ponctuation fine et écartée, celle des élytres très-grossière et assez dense. — L., 6-7 mill. — *biguttata* W. Redt. **bipunctata** Zoubk.

D'après Mulsant, la *M. Perrisi*, qui m'est inconnue, ne diffère de la *f-pustulata* que par les deux taches punctiformes de duvet blanc ornant le vertex, et par sa taille moindre (3,6 mill.). N'est probablement qu'une variété de l'espèce précédente. **Perrisi** Muls.

Tetrops Steph.

Polyopsia Muls.

Noire, avec les antennes souvent brunes vers l'extrémité, et les pattes ou entièrement d'un jaune d'ocre, ou en partie noirâtres. Dessus du corps garni de poils d'un jaune blanchâtre, hérissés sur la tête et le corselet, obliques sur les élytres. Corselet faiblement rétréci après le bord antérieur, fortement étranglé en avant de la base, finement et très-éparsément ponctué ainsi que la tête. Élytres à ponctuation forte, assez serrée ; d'un jaune d'ocre, avec le sommet noir ; parfois entièrement noires (var. *nigra* Kraatz (1). — L., 3,5-4 mill. — *ustulata* Hagenb. **præusta** L.

Noir ; pattes blanchâtres. Élytres noires, à ponctuation bien plus forte que chez la *præusta*, et facile à distinguer par là de sa var. *nigra*. — L., 4,5-5,2 mill. **gilvipes** Fald.

(1) M. Bandi (*Berl. Ent. Zeits.*, 1859, p. 342) a déjà remarqué que cette variété, décrite par M. Kraatz sur des exemplaires provenant de Ghiliani, a été erronément indiquée de Sardaigne; les exemplaires en question provenaient certainement du Piémont, M. Ganglbauer lui donne du reste les Alpes pour patrie (A. F.).